

Commission Nationale de la Flotte Côtière

« Evaluation »

Compte-rendu de la réunion

3 au 5 avril 2019

3 et 5 avril 2019 : Paris – IPGP

4 avril 2019 : Paris - Jussieu

Participants :

Présidents :

Lefevre Dominique – CNRS

Vice-Présidents :

Le Loc’h François – IRD

Simplet Laure - IFREMER

Secrétaire :

Malika Oudia CNRS/INSU

Membres évaluateurs :

Chevalier Christele - IRD

Christaki Urania – UCLO Wimereux ;

Deflandre Bruno – Université Bordeaux

Dussud Loic – IFREMER

Garreau Pierre – IFREMER

Gillet Hervé – Université Bordeaux

Grasso Florent – IFREMER

Grenz Christian – CNRS

Jadaud Angélique – IFREMER

Leynaert Aude – CNRS

Mauffret Aourel – IFREMER

Robin Nicolas – CNRS

Sottolichio Aldo – Université Bordeaux

Thouzeau Gérard – CNRS

Vellucci Vincenzo - CNRS

Représentants des organismes :

Changeux Thomas – IRD

Claquin Pascal – Université Caen (Présent le 3 et 4/04/19)

Eldin Gérard – CNRS

Sianno Raffaele - IFREMER

Observateurs flotte :

Alessandrini Emmanuel – CNRS/INSU

Courbe Aurélien – DFO

Denniel Martin – DFO

Dupe Françoise – DFO

Hadoux Valérie - DFO

Morin Pascal – DFO

Peltier Goulwen – DFO

Trousselier Marc – CNRS / INEE

I/ Présentation des structures de gouvernance de la Flotte :

Structure de gouvernance de la Flotte océanographique :

- Comité Directeur de la Flotte
- Conseil Scientifique : Rôle de conseil auprès du CODIR, notamment en ce qui concerne la prospective FOF. A pour objectif d'aider le CODIR et la Direction Flotte à maintenir la FOF au meilleur niveau international au regard des enjeux scientifiques et de l'évolution des flottes étrangères.
- Commissions Nationales d'Évaluation
- Direction Opérationnelle : Le pôle opération navale doit informer la CNFC des problèmes survenus en ce qui concerne la programmation des campagnes

La labellisation TGIR est donnée par le Ministère. Les TGIR disposent d'un budget récurrent sur 4 ans.

L'une des missions des Commissions est d'évaluer la qualité des travaux scientifiques issues des campagnes en mer. Cela dépasse le périmètre des publications des campagnes recherche car les campagnes d'intérêt public, d'enseignement reflètent, également, la qualité scientifique des campagnes en mer. La CNFC doit mieux cerner ces types de campagnes car non suffisamment pris en compte pour mesurer l'impact de la FOF.

Pascal Morin remercie les membres de la CNFC de jouer ce rôle d'évaluation. La CNFC est au cœur du fonctionnement de la Flotte : En évaluant les demandes de campagne, la CNFC influe sur l'activité de la Flotte pour les années futures. Par ailleurs, en accordant des nombres de jours de campagne, la CNFC attribue, indirectement, des financements importants aux laboratoires. Le rôle de la CNFC est donc primordial.

Le nombre de publication ne constitue pas le seul impact de l'utilisation de la Flotte. Il faudrait faire remonter d'autres indicateurs de la Flotte tels que :

- Campagnes d'Intérêt Public : Etude d'impact de l'activité générée par les campagnes halieutiques
- Formation : Enseignement supérieur, nombre d'heures de TP et de TD générés
- Technologie : Brevets déposés...
- Quantité de données générées par la Flotte ? Mise à disposition des données ? Taux d'utilisation de ces données

II/ Rappel sur les mandats et le rôle des rapporteurs et de la commission

Chargée de l'évaluation scientifique des demandes de campagne et des résultats issues des campagnes en mer, la CNFC est un partenaire indépendant de la Direction Flotte.

Les membres de la CNFC sont nommés par le CODIR de la FOF pour un mandat de 4 ans. Le bureau actuel de la CNFC, composé du Président et de deux Vice-Présidents, souhaite accueillir deux membres invités au sein du bureau, notamment un enseignant-chercheur. Cela permettrait aux nouveaux membres invités de commencer à s'investir aux activités du bureau afin d'éventuellement prendre la suite, lors des futurs mandats, en tant que Président ou Vice-Président.

Un mail sera envoyé aux membres de la CNFC avec un texte expliquant le rôle du bureau. Les membres qui s'investissent dans le Bureau peuvent effectuer un 3^{ème} mandat, contrairement aux autres.

Le Président de la CNFC rappelle que les échanges qui ont lieu lors des réunions d'évaluation sont confidentiels. Les membres évaluateurs de la CNFC ne représentent ni leur laboratoire, ni leurs instituts, organismes d'origine.

Les évaluations sont effectuées à l'aide d'une grille qui permet d'attribuer une note à la demande de campagne. Le classement (P1, P2 et C) est donnée en fin de séance en fonction de la note attribuée par les

membres évaluateurs. Tous les éléments du débat doivent être pris en considération lors du vote des membres évaluateurs sur la note et le classement.

Les membres évaluateurs évaluent le nombre de jours de travaux effectifs en mer, les transits sont comptés dans ce nombre de jours. Les jours de mobilisation et de démobilisation sont déduits du nombre de jours accordés.

La différence entre le nombre de jours demandés et le nombre de jours estimés devra être clarifiés dans le SGC.

La cour des Comptes a souhaité analyser les taux de sélectivité des demandes de campagne de 2011 à 2015 CNFC :

- P1 : 57%
- P2 : 8%
- C : 4%
- Observation : 4%
- Enseignement : 27%

La bonne qualité des demandes de campagnes CNFC explique le nombre important de P1. A noter que la majeure partie des campagnes CNFC classées en P2 sont programmées.

Il faut se demander si ce taux de sélectivité est un bon indicateur. La Cour des Comptes devrait demander le taux d'utilisation des équipements et navires.

Le taux de sélectivité doit être calculé seulement sur les campagnes recherche, sans tenir compte des campagnes d'Intérêt Public car ces campagnes sont imposées.

Grille d'évaluation :

	1 Insuffisant(e)	2 Moyen	3 Bon	4 Très Bon	5 Excellent(e)
Pertinence du projet scientifique					
Originalité du projet scientifique					
Pertinence du projet de campagne dans le projet scientifique					
Clarté des questions auxquelles le projet de campagne veut répondre					
Clarté de l'exposé des résultats attendus					
Adéquation questions posées / type de données acquises					
Adéquation pluridisciplinarité / questions posées / collaborations					
Adéquation moyens techniques et stratégie / résultats attendus					
Composition et niveau de l'équipe scientifique					
Adéquation durée/calendrier de travail proposé avec les objectifs du projet de campagne					
Qualité et clarté du plan d'exploitation des données /collaborations à terre					
Valorisation des campagnes antérieures					

	1	2	3	4	5
Avis global	Insuffisant(e)	Moyen	Bon	Très Bon	Excellent(e)

III/ Présentation du Pôle Opérations Navales

Le Pôle Opérations Navales effectue la programmation des campagnes en fonction des évaluations de la CNFC tout en respectant le budget alloué. Les programmeurs étudient les dossiers de toutes les demandes de campagne. S'il y a un conflit de dates entre deux campagnes, les programmeurs échangent avec le bureau de la CNFC.

Un référent est nommé pour chaque navire. Il pourra donner toutes les caractéristiques du navire et aider à compléter un dossier de préparation de campagne.

Plusieurs délais doivent être respectés :

- Dossier de préparation : 3 mois avant le début de la campagne afin de préparer tous les éléments logistiques indispensables au bon déroulement de la campagne et de traiter les autorisations de travail
- Demande de travaux en eaux étrangères : 8 mois avant le début de la campagne. Plusieurs contacts avec les ambassades sont pris. Il est rappelé que les chefs de mission qui effectuent des campagnes dans les eaux étrangères doivent transmettre un rapport aux autorités du pays concerné. Si cela n'est pas fait, aucun fonds de soutien ne sera attribué au chef de mission pendant 2 ans.

Les retours indiqués dans les fiches de fin de campagne sont étudiés pour améliorer la qualité du service.

A terme, le dossier de préparation sera intégré au SGC

Certaines contraintes règlementaires et verrous diplomatiques peuvent empêcher le bon déroulement d'une campagne malgré toutes les relances et efforts des programmeurs.

La flotte côtière est plus vulnérable à la météo. La reprogrammation de la campagne reste à la discrétion de la DFO. La reprogrammation est toujours possible quand un problème technique est survenu sur un navire.

IV/ Point sur les demandes 2020

	Alis	Antea	Côtes de la Manche	Europe		Gwen Drez	Haliotis	Tethys II	Thalia	Navire indifférent	Total
2020	114	184	240	158			6	184	198		1084
2019	136	212	247	191			112	191	120		1209
2018	229	24	283	212			64	210	158		1180
2017	243	191	266	193		0	53	192	138	6	1282
2016	180	111	233	170		0	54	261	150		1159
2015	87	131	156	201		76	40	285	172	3	1151
2014	136	49	127	203		100	125	307	141	3	1191
2013	243	111	140	155		129	141	273	172	2	1366
2012	207	69	131	165		125	105	195	125		1122
2011	50		191	289	+ 106 (Moose)	101	43	244	173		1091

La baisse des demandes de campagnes pour 2020 pourrait s'expliquer par la modification des dates de l'appel d'offres qui a lieu plus tôt que les années précédentes.

V/ Evaluation de la plongée

Les campagnes avec des travaux de plongée sont évaluées par un expert plongée. Plusieurs éléments réglementaires sont étudiés : certificat hyperbarre, répartition des rôles, procédure d'intervention mis en œuvre (gaz respiré...), taille et poids des instruments.

Une réglementation, validée par le CODIR et toutes les directions d'organisme, sera mis en place.

Gérard Thouzeau, responsable plongées à la CNFC, va proposer un canevas pour intégrer un module dédié à la plongée dans le SGC. Les points réglementaires seront ajoutés.

Il est rappelé que les prélèvements de coraux sont soumis à autorisation.

VI/ Classement des notes

Il faudrait supprimer les classements P1+, P1, P2 et C des rapports d'expertise. Les experts n'auraient le choix qu'entre Programmable et Non Programmable.

Seul le classement (P1, P2 et C) est envoyé à l'équipe programmation.

Il faut indiquer dans l'avis d'évaluation si les dates sont liées à des impératifs scientifiques.

Les membres évaluateurs doivent lire toutes les demandes de campagnes de leur discipline. 5 à 10 min seront accordés aux membres évaluateurs pour qu'ils revoient leurs commentaires suite aux échanges qui ont eu lieu sur l'évaluation des demandes de campagne. Cela leur permettra de 'voter correctement' et de ne pas seulement suivre l'avis du membre CNFC qui évalue la demande de campagne.

Pour cette session les limites entre les classements ont été fixées ainsi :

- P1/P2 : 4,1
- P2/C : 2,5

VII/Retour sur SGC :

Dominique Lefevre demande un retour sur le SGC. Voici les premiers retours des membres de la CNFC :

- Eviter les redondances entre le dossier scientifique et la saisie SGC.
- Signature responsable du projet et/ou programme
- Indiquer qu'il ne fait tenir compte de la mobilisation et de la démobilisation dans le nombre de jours demandés
- Ajouter la case : Avez-vous besoin d'un jour de mobilisation et de démobilisation ?
- Ajouter la case : contraintes temporelles
- Ajouter une partie sur la plongée : saisie demande mais également pour l'expertise de la plongée

VIII/Bilan de l'activité 2018 de la Flotte

Les statistiques sur les publications ne traduisent pas l'activité de la Flotte. Par ailleurs, le nom du navire, Europe, n'est pas forcément approprié. Les chefs de mission ne remercient pas forcément les navires de la Flotte dans leurs publications.

Il serait intéressant de comparer le nombre de publications issues des campagnes en mer sur des navires de la Flotte au nombre de publications issues des campagnes sur des navires étrangers.

Les fiches valorisation pourront être complétées dans le SGC au fur et à mesure des publications.

Le chef de mission devrait signer une lettre d'engagement dans laquelle il certifie qu'il citera les navires de la FOF et qu'il transmettra la déclaration APA, les rapports de mission aux ambassades en cas de campagne

en eaux étrangères, qu'il effectuera une demande d'autorisation d'importation en ces de prélèvement d'échantillons en eaux étrangères.

VII/ Divers :

A/ Evaluation des campagnes observation

Seules les opérations labellisées doivent avoir lieu. Pour cela, il faut connaître les périmètres des labellisations.

Des critères spécifiques aux campagnes observation doivent être établis. Certains critères d'évaluation comme l'originalité ne concernent pas les campagnes observation.

B/Demande hors appel d'offres :

Le chef de mission doit tout d'abord justifier au bureau les raisons pour lesquelles il souhaite déposer une demande de campagne en dehors de l'appel d'offres. Si le bureau accepte de prendre en compte la demande de campagne, celle-ci est transmise aux experts sélectionnés par le bureau pour évaluer la demande. Le bureau émet l'avis final d'évaluation au chef de mission.

C/ Appel à Manifestation d'Intérêt

2 appels à manifestation d'intérêt : au Vietnam et en Thaïlande en 2021.

La durée de la mission serait de 20 jours mais elle pourrait doubler.

D/ Groupe de travail sur les données :

L'objectif de ce groupe est de travailler sur les données et sur la façon de les rendre publiques. Ce groupe définira quelles données pourront être publiques et quels niveaux de traitement doit être appliqués.

Le Président de la CNFC fait à un appel à candidatures aux membres de la CNFC pour participer à ce groupe de travail.

E/ Fonds de soutien

Le fonds de soutien est mis en place bien trop tard pour les campagnes côtières. Cela vient du fait que le budget IFREMER doit être validé afin que le budget du fonds de soutien soit lui-même validé.

Les organismes des chefs de mission font l'avance pour les campagnes programmées en début d'année qui ont dû engager des frais avant la validation du budget du fonds de soutien. Les membres de la CNFC proposent que les campagnes de début d'année soient financées sur le budget de l'année N-1.

F/ Calendrier CNFC :

La prochaine réunion CNFC aura lieu du 19 au 20/11/19 à Bordeaux

Les journées Flotte (CNFC et CNFH) sont programmées du 16 au 28/11/19 à Villefranche sur mer. Le nouvel engin CORAL sera inauguré.

EXAMEN DEMANDES DE CAMPAGNES
EN GEOSCIENCES ET PALEOCLIMATOLOGIE

Campagne

RESISTE

Demandeur	Laure Simplet
Durée demandée	35 jours en 2 legs
Durée accordée	30 jours en 2 legs
Dates souhaitées	Leg 1 de 13 jours en mars – Leg 2 de 17 jours en septembre octobre
Navire demandé	Thalia
Priorité Programmation	P1

Synthèse de l'avis de la commission

La campagne RESISTE s'intéresse à l'étude de la résilience physique et biologique d'un site côtier soumis à pression anthropique. Il s'agit de l'extraction de granulats marins sur le site du Pilier au large de l'estuaire de la Loire, qui a eu lieu sur une période de 30 ans (entre 1986 et 2017). Suite à la fin de l'exploitation de ce site d'extraction, les levés réglementaires ont décelés des modifications de la nature des sédiments superficiels et de ce fait ce site est particulièrement adapté pour compléter les connaissances dans le domaine de la résilience des écosystèmes benthiques.

L'étude comprend des reconnaissances morpho-sédimentaire complétées par une approche de dynamique du transport des sédiments grossiers. La méthodologie est classique et comprend des levés acoustiques (sondeur et sonar latéral), des prélèvements à la benne pour la macrofaune et aux chaluts pour l'ichtyofaune, ainsi que l'installation d'une instrumentation de fonds (analyses morpho-sédimentaires). Par ailleurs, cette demande est la première d'une série qui s'étalera jusqu'en 2027.

Le dossier est particulièrement bien rédigé avec un argumentaire remarquable portant sur les trois volets « géosciences », « biologie » et « flux sédimentaires » proposés dans le programme y compris un calendrier des opérations très explicite. Des fiches de présentation des 4 campagnes précédentes sont données à titre indicatif, soulignant l'effort des demandeurs en matière de valorisation. On peut regretter le faible nombre d'articles publiés dans des revues à comité de lecture.

Deux points importants sont à souligner :

- le programme de soutien est en cours d'évaluation par l'IFREMER (avis hautement prioritaire des responsables d'Unité), et en cas de réponse négative, la demande de campagne serait annulée.
- il est fait mention dans le dossier la mise en œuvre du Box-Corer des TAAF qui doit être testé sur le navire demandé.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P1 et accorde 30 jours en 2 legs (13j, 17j). Elle transmet à la cellule programmation les impératifs programmatiques liés à cette campagne qui cible pour le premier leg une période favorable au sortir des conditions hivernales avant les événements de recrutement (mars) et le second au 3^{ème} trimestre pour pouvoir travailler sur la dynamique saisonnière.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne**EPATH**

Demandeur	Gwendoline GREGOIRE et Pierre STEPHAN
Durée demandée	6
Durée accordée	6+2 jours accordés en plus par la CNFC
Dates souhaitées :	Période de grandes vives eaux au 1 ^{er} semestre 2020 (9-14 mars ou 6-11 avril)
Navire demandé	Haliotis
Priorité Programmation	P2

Synthèse avis de l'avis de la commission

La campagne EPATH vise à effectuer une cartographie géologique sous-marine autour de l'île de Tatihou (Manche). Ces données seront confrontées aux travaux déjà réalisés à terre, afin de mieux identifier des traces d'occupation par les populations protohistoriques. La méthodologie proposée est pertinente vis-à-vis des objectifs scientifiques du projet même si les conclusions reposent en grande partie sur la pénétration du sondeur à sédiment sur le site d'étude et en très petit fond. La commission souligne la qualité scientifique du dossier et son intégration dans le cadre d'un projet scientifique nationale de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le protocole et la méthodologie sont clairement présentés et expliqués.

La commission met à connaissance du porteur de projet quelques remarques/suggestions constructives pour le projet : i) les méthodes de calage chrono-stratigraphique qui seront utilisées ne sont pas précisées. Ce point apparaît pourtant important pour la valorisation des données acquises, à la fois pour apporter le cadre chronologique des traces identifiées, mais aussi pour valider les interprétations de géophysique marine ; ii) la cartographie à marée haute en période de vives eaux de la zone interne apparaît risquée et devra prendre en compte la probable présence de forts courants.

La CNFC a classé cette demande de campagne en P2 et accorde 8 jours. Elle transmet à la cellule de programmation les impératifs programmatiques liés à cette campagne qui cible des périodes de très grandes vives eaux lors du premier semestre 2020.

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectué dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : GABES-2020

Demandeur : Alain TRENTEAUX (Université de Lille1, UMR 8187 LOG)

Durée demandée : 10 jours

Dates souhaitées : entre le 27 mai (fin du ramadan) et le 20 juin (début des jurys de Master 2) 2020

Durée accordée : 10 jours

Navire demandé : Tethys II

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission :

La présente demande de campagne fait suite à la campagne GABES 2018 qui a permis l'exploration du Golfe de Gabès, zone d'intérêt en raison de l'extension de la plateforme et du marnage exceptionnel pour le pourtour méditerranéen favorisant ainsi la formation de corps sédimentaires (vallées incisées notamment) permettant l'enregistrement des changements environnementaux. L'intérêt de la présente demande résulte également du peu de données disponibles sur la zone et des collaborations développées avec l'ONM.

Le dossier n'a pas pris en compte le précédent avis de la commission et ne montre toujours pas les apports potentiels de ces travaux au regard des questionnements internationaux sur le comblement des vallées incisées et sur les enregistrements sédimentaires des changements environnementaux dans les vallées incisées et plus largement sur les plateformes.

Bien que l'équipe demandeuse soit compétente, la commission s'interroge sur la possibilité, à bord du Téthys II, de réaliser dans un même legs les compléments d'acquisition de données sismiques (et bathymétriques ?) et les carottages. Elle recommande donc d'ajouter une journée supplémentaire et de prendre contact rapidement avec le pôle opérations navales de la direction de la Flotte Océanographique Française (Goulwen.Peltier@ifremer.fr) afin de s'assurer de la faisabilité de cette mise en œuvre.

L'équipe demandeuse devra également et impérativement prendre contact avec les responsables du parc national INSU (emmanuel.desaint-leger@cnrs.fr) afin de s'assurer de la disponibilité du carottier Kullenberg, outil indispensable à la réalisation de cette mission.

La campagne étant à réaliser dans les eaux sous juridiction tunisienne, la commission invite le chef de mission à prendre contact avec le pôle opérations navales de la direction de la Flotte Océanographique Française (Goulwen.Peltier@ifremer.fr) afin d'être en mesure de déposer la demande de travaux en eaux étrangères dans les meilleurs délais.

Enfin, si cette autorisation devait être accordée, la commission demande à ce que le chef de mission s'engage à respecter les obligations liées aux modalités des accords de travaux en eaux étrangères (e.g. transmission des données).

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P2 et accorde 10 jours.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : SEMREVDYS 2

Demandeur : Marine REYNAUD (Ecole Centrale de Nantes)

Durée demandée : 30 jours

Période souhaitée : en période de très petits coefficients de marée

Durée accordée : 0 jour

Navire demandé : Thalia ou Haliotis

Priorité Programmation : Non Programmable

Avis de la commission :

La problématique scientifique, pour une meilleure compréhension des processus morpho-dynamiques affectant un site d'installation d'EMR afin d'appréhender les phénomènes d'affouillement autour de structures immergées et de mieux anticiper les phénomènes d'abrasion et les risques associés, est justifiée.

Toutefois, malgré l'important jeu de données existant sur la zone (acquisition depuis 2012 d'après le dossier), le dossier ne présente aucun résultat, pas même une figure. Les recommandations faites par la commission l'année dernière (mieux décrire la méthode d'exploitation des données, réalisation de prélèvements sédimentaires pour la calibration des données acoustiques) n'ont pas été prises en considération.

Le présent dossier est une copie de la demande faite l'année dernière pour obtenir du temps navire sur Haliotis. Or cette année, c'est Thalia qui est prioritairement demandé. Pour autant les contraintes et avantages liés à ce navire n'ont pas été pris en compte afin :

- De proposer un plan de position des travaux adapté aux profondeurs limites d'accès du navire. En effet les boîtes 1 et 6 seront probablement difficile d'accès ;
- D'ajuster la durée du programme d'acquisition (Thalia travaille plus longtemps et est moins sensible à l'état de mer) ;
- D'utiliser un autre ROV que celui mis à disposition sur Haliotis. En effet si ce mini ROV est adapté à la vedette en termes de gabarit et donc de maniabilité, il ne bénéficie pas de système de positionnement ce qui peut être limitant lorsqu'on effectue un suivi et des inspections de structures immergées ;
- De discuter des possibles problèmes que peuvent engendrer des changements de capteur (pour la bathymétrie et la réflectivité des fonds) dans le cadre d'un suivi temporel.

La commission s'interroge également sur les 2 derniers objectifs ajoutés à la demande. D'une part, trop peu d'informations sont données sur le projet WEAMEC-Hoopla et son articulation avec le projet. D'autre part, le demandeur explique que dans le cadre des autorisations liées à sa concession du domaine public maritime, un suivi environnemental est exigé par une convention liant l'Ecole Centrale de Nantes et les services de l'état. C'est à ce titre que sont demandées 2 journées pour la réalisation de prélèvement de faune benthique. Ces suivis réglementaires n'ont, *a priori*, pas à être pris en charge par la TGIR Flotte Océanographique Française s'ils ne bénéficient pas d'un financement.

Sur cette base, la CNFC estime que le dossier doit être retravailler et n'a donc pas retenu cette demande de campagne.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : CAROLINE

Demandeur : Bernadette TESSIER

Durée demandée : 15 jours

Durée accordée : 10 jours

Dates souhaitées : préférentiellement entre mi-mai et mi-Juillet 2020, correspondant à la période d'aléas météorologiques limités

Navire demandé : Thalia, Côtes de la Manche (**doutes de la commission sur la possibilité de mise en œuvre du Zenkovitch et son bâti depuis le CdIM**)

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission :

La demande de mission CAROLINE (projet régional SELINE) s'intéresse particulièrement aux questions des natures et âges des stocks sableux subtidiaux des côtes normandes et de leur disponibilité vis-à-vis des zones littorales adjacentes. L'objectif est de calibrer par vibrocarottage (nature, chronologie) des stocks sableux qui auront préalablement été repérés et quantifiés grâce aux données sismiques THR acquises lors des missions associées STOCKLINE (programmée 2019) et STOCKLINE 2 (AO 2020).

La commission fait remarquer la qualité de la demande CAROLINE sur les points suivants : pertinence des questions scientifiques, adéquation avec le programme de rattachement, expérience de l'équipe demandeuse dans ce domaine. L'implication d'une doctorante sur le sujet jusqu'en 2021 est une vraie assurance de voir les données acquises rapidement valorisées. Les objectifs sont clairs. Le site d'étude s'avère idéal pour ce genre de question scientifique car le régime macrotidal et l'exposition à de nombreuses tempêtes assurent une importante mobilité des sédiments dans cette zone.

La commission émet cependant quelques réserves concernant les points suivants : manque de détails et de références bibliographiques dans l'exposé de la problématique du projet, manque d'exemple de données sismiques THR déjà disponible sur la zone, nombre de carottages prévus (20 à 26 selon les sections de la demande) apparaît surestimé au vue du nombre de jours demandés.

La commission s'inquiète surtout de la méthodologie proposée, qui se base exclusivement sur l'utilisation du vibro-carottier Zenkovitch. Or, lors de ses dernières utilisations, ce carottier ne s'est pas révélé des plus efficace dans les sables bien triés (et qui s'avèrent être précisément le type de cibles visées par la présente demande). La commission est consciente qu'il s'agit d'un choix par défaut, car c'est le seul équipement actuellement disponible auprès des moyens nationaux pour ces objectifs précis. Cependant, elle aurait apprécié que l'équipe demandeuse prenne connaissance de ce point et qu'elle propose un « plan B » basé sur la mise en œuvre d'un outil éprouvé (par exemple location d'un OSIL High Power Vibrocorer, www.osil.co.uk).

10 jours de mer sont accordés avec une priorité de programmation P2.

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : FLUID3D-3

Demandeur : Sébastien Migeon (CNRS Géosciences Azur)

Durée demandée : 4 jours (dont 2 jours en 24h/24)

Dates souhaitées : en novembre 2020 afin que les conditions d'acquisition de données puissent être les plus proches possibles entre les différents levés de cette série.

Durée accordée : 4 jours

Navire demandé : Europe

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La problématique scientifique, sur la compréhension de l'aléa gravitaire en contexte de faible profondeur d'eau, où de petits glissements peuvent générer des tsunamis « proximaux » qui déferlent sur les zones littorales en quelques minutes rendant donc caduque l'utilisation de systèmes d'alerte, est pertinente au regard notamment des enjeux sur cette partie du littoral français.

La commission apprécie l'effort fait de présentation de résultats préliminaires issus des données acquises lors de la campagne FLUID3D-1.

L'équipe demandeuse est compétente et la méthodologie proposée est validée (détection de sorties de fluide dans la colonne d'eau et répétition de levés bathymétriques successifs, inspections et observations par mini-ROV) et bien adaptée aux objectifs. L'équipe devra toutefois prendre contact avec le pôle opérations navales de la direction de la Flotte Océanographique Française (Goulwen.Peltier@ifremer.fr) afin de s'assurer de la faisabilité de mise en œuvre du mini-ROV.

La commission estime que la mise en œuvre du sondeur EM2040 demandé en prêt est impérative pour garantir la réussite de l'objectif scientifique du projet visant le suivi temporel de la zone d'étude pour identifier des changements potentiels de la morphologie des fonds marins en relation avec le déclenchement de nouveaux glissements.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P1 et accorde 4 jours. Elle recommande également de tenir compte des impératifs programmatiques liés à cette campagne.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	GEOSISEM
Demandeur	Pascal TARITS et Bruno MARSSET
Durée demandée	6 + 2 (mobilisation/démobilisation)
Durée accordée	6
Dates souhaitées :	Période de mortes eaux entre le 01/05 et 31/07/2020
Navire demandé	Cote de la Manche ou Thalia
Priorité Programmation	P2

Avis de la commission

La campagne GEOSISEM a pour objectif de développer une nouvelle méthodologie destinée à la reconnaissance des sols de sites EMR. Il propose de combiner différentes techniques de reconnaissance géophysique en parallèle de sondages géotechniques. L'avantage de la méthode développée est de pouvoir étendre l'interprétation des données au-delà de la donnée ponctuelle issue d'un forage géotechnique.

La commission souligne l'évolution favorable du dossier depuis l'an dernier. La méthodologie proposée est pertinente vis-à-vis des objectifs scientifiques du projet et le protocole adapté. La commission souligne la qualité scientifique du dossier et son intégration dans le cadre d'une ANR EMR-ITE et d'une thèse.

Néanmoins, la commission aurait souhaité avoir des détails supplémentaires sur le développement post-campagne de la méthode. Il n'apparaît pas clairement dans le dossier comment les objectifs seront atteints, au-delà de la phase d'acquisition des données géophysiques. De la même manière, il aurait été souhaitable d'étayer d'avantage l'intégration de cette demande de campagne dans le projet ANR et les objectifs de la thèse.

La CNFC a classé cette demande de campagne en P2 et accorde 6 jours de travail effectif en mer. Elle transmet à la cellule de programmation les impératifs programmatiques liés à cette campagne qui cible une période de morte-eau.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : METPAG

Demandeur : François Bourrin

Durée demandée : 2 legs de 8 jours dont 2 jours de transit pour chaque leg.

Durée accordée : 12 jours

Navire demandé : Tethys II

Période demandée : période hivernale, propice aux crues du Rhône :

- Leg 1 : idéalement janvier
- Leg 2 : idéalement 1 mois plus tard

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission :

Le projet METPAG a pour objectif d'équiper un glider d'un LISST afin d'étudier la variabilité spatio-temporelle des particules en suspension dans les panaches de grands fleuves. Il s'agit d'une opération novatrice et originale qui doit être mise en œuvre par une équipe compétente aidée par une expertise internationale. La commission a reconnu les qualités de l'équipe proposante ainsi que l'intérêt d'un tel projet. Toutefois la présentation des objectifs scientifiques précis de la campagne et de la méthodologie d'exploitation pourraient être améliorés. La commission a donc jugé cette campagne programmable et de la classe en priorité P2 (campagne programmable non prioritaire).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	STOCKLINE-2
Demandeur	Bernadette TESSIER
Durée demandée	20 jours
Durée accordée	14 jours
Dates souhaitées	1 ^{er} semestre 2020
Navire demandé	Thalia
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission :

La campagne STOCKLINE-2 propose d'acquérir des données géophysiques sous-marines petits fonds sur la façade Ouest de la Manche, pour mieux contraindre les connaissances sur le stock sédimentaire mobilisable par les processus hydrodynamiques. Ce stock participe aux flux sédimentaires pouvant contribuer à l'évolution actuelle des littoraux. Ces problématiques répondent à des enjeux sociétaux actuels de plus en plus fort. La méthodologie proposée est pertinente vis-à-vis des objectifs scientifiques du projet. La commission souligne la qualité scientifique du dossier (clarté, structuration, argumentation) et l'intégration de la campagne dans le cadre d'un projet scientifique régional (SELINe) et d'un doctorat.

La commission souhaite mettre à la connaissance du porteur de projet quelques remarques/suggestions constructives pour le projet ou de futures demandes de campagne : i) La thèse de Patrice Walker (2001), non mentionnée dans le dossier, concerne la zone d'étude et s'appuie sur des levés sonars qui ne sont pas reportés dans la base Sextant ; ii) l'intérêt du Passage de la Deroute mentionné dans le dossier aurait mérité d'être un peu plus développé, iii) il manque peut-être des prospections géophysiques dans les secteurs plus profonds pour mieux capturer l'ensemble de la dynamique des échanges sédimentaires (par exemple l'apport par les champs de dunes externes), iv) lors de prochaines demandes, il est souhaité d'apporter une définition plus détaillée du plan des travaux espérés, impérative en amont de la préparation logistique de la campagne afin d'avoir une meilleure définition et visibilité du programme envisagé.

La CNFC a classé cette demande de campagne en priorité 1 (P1) et accorde 14 jours de travaux à la mer. Elle transmet à la cellule de programmation les impératifs programmatiques liés à cette campagne qui cible la période du premier semestre 2020.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : WATER2

Demandeur : CHANIER Frank, WATREMEZ Louise

Durée demandée : 15 jours

Durée accordée : 15 j (3x5jours)

Dates souhaitées : de la mi-juin à la fin septembre, (1) pour minimiser les risques de mauvaises conditions à la mer (particulièrement préjudiciables à l'acquisition de donnée Sparker), mais surtout justifiée (2) par la disponibilité de l'équipe essentiellement composée d'Enseignants-Chercheurs non disponible en Mai/Juin.

Navire demandé : Téthys II, Côtes De La Manche, Thalia

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La demande de mission WATER II a pour thématique l'évolution tectonique et la réactivation récente de failles dans la zone active et complexe de l'ouest de la mer Egée (Grèce) (subduction, extension arrière-arc et décrochement nord anatolien). Cette demande de mission fait suite à la mission exploratoire WATER I (2017) qui a confirmé, au travers de données de grande qualité, l'intérêt de la zone d'étude. La mission WATER II a pour objectifs (1) de préciser l'organisation des structures actives ou récentes dans cette zone peu documentée et (2) d'analyser la déformation du bassin Sud-Sporades en lien avec la propagation ouest de la faille nord anatolienne.

La commission souligne la grande qualité scientifique de ce projet. L'équipe est compétente, expérimentée, et dispose de son propre matériel d'acquisition (matériel qu'elle connaît bien). La méthodologie, basée sur la mise en œuvre de sismique réflexion THR Sparker associée à des profils de sondeur multifaisceaux, est adaptée et éprouvée. Les zones à investiguer ont pu être sélectionnées avec soin suite aux premiers résultats de la précédente mission WATER I. La valorisation des données est assurée par leur utilisation dans le cadre d'une thèse déjà en cours sur ce sujet (2018 à 2021).

La commission recommande de renforcer les collaborations avec les scientifiques grecs (collaborations qui semblent pour l'instant limitées à une personne).

Elle demande également à la programmation de voir si le choix d'un port d'escale plus proche de la zone d'étude que celui proposé par l'équipe demandeuse ne permettrait pas de gagner de précieuses heures de transit.

Les 15 jours de mer demandés (3x5 jours) sont accordés avec une priorité de programmation P1

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

EXAMEN DES DEMANDES DE CAMPAGNE
EN ENSEIGNEMENT

Campagne : M1-GRE

Demandeur : DOAN Mai Linh

Durée demandée : 4 jours

Durée accordée : 4 jours

Dates demandées : Idéalement les 10, 11, 12, et 13 Mars 2020. Le stage s'inscrit dans le cadre du 2nd semestre du M1 STPE. Les dates proposées permettent de ne pas interférer avec les stages de terrain d'avril-mai, et empiètent modérément avec les périodes de cours de janvier-mars.

Navire demandé : Tethys II

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Cette demande de mission doit répondre aux besoins d'enseignement du module obligatoire de "géophysique marine" des parcours Géodynamique, Géoressources et Géophysique du Master 1 Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement (STPE) de l'Université de Grenoble.

Les enseignements à bord du bateau sont basés sur la mise en pratique de points théoriques précédemment traités en cours : mise en œuvre de l'outil sismique réflexion multitraces, principes de navigation et positionnement (GPS et feuille de route), bathymétrie mono-faisceau et géomorphologie sous-marine.

Le stage en mer est adossé à du travail des étudiants en salle à l'Observatoire Océanologique de Villefranche/mer (OOV) : traitement et interprétation des données.

La zone atelier pédagogique choisie est la marge passive nord ligure, au large de Nice. Le matériel mise en œuvre est la chaîne sismique multitrace de GéoAzur/ OOV (technicien Didier Jonas).

L'avis de la commission est très positif. Il s'agit de demande de mission Enseignement rémanent, mais dont les objectifs sont toujours aussi clairement exposés. Les outils et la méthodologie sont en adéquation avec les objectifs pédagogiques du module de formation. L'équipe est rodée, le matériel et sa mise en œuvre également. Il est à noter que le nombre de jours demandés, 3 jours pour les éditions précédentes, était un peu trop juste et a été porté à 4 jours pour la présente demande. Ces 4 jours de mer sont accordés par la commission.

Pas de point négatif à relever.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : M1-SU

Demandeur : Sébastien Migeon

Durée demandée : 4 jours

Durée accordée : 4 jours

Dates souhaitées : Mois d'Avril ou Mai, demande justifiée par le fait que le module de formation associé à cette demande de mission fait partie des enseignements du second semestre universitaire.

Navire demandé : Tethys II

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Il s'agit d'une demande Enseignement faite en début d'une nouvelle habilitation de la formation, demande donc soumise à expertise et avis commenté de la CNFC

Cette demande de mission doit répondre aux besoins d'enseignement du module 4UG11 du Master 1 STePE (Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement), parcours GEO-P (Géosciences planétologie), de Sorbonne Université.

Il s'agit du stage type "géophysique marine" proposé par l'OOV/IMEV. Les enseignements à bord du bateau sont basés sur la mise en pratique de points théoriques précédemment traités en cours: mise en œuvre de l'outil sismique réflexion multitraces, principes de navigation et positionnement (GPS et feuille de route), bathymétrie mono-faisceau et géomorphologie sous-marine.

Le stage en mer est adossé à du travail des étudiants en salle à l'Observatoire Océanologique de Villefranche/mer (OOV) : traitement et interprétation des données.

La zone atelier pédagogique choisie est la marge passive nord ligure, au large de Nice. Le matériel mis en œuvre est la chaîne sismique multitrace de GéoAzur/ OOV (technicien Didier Jonas).

La commission souligne la rigueur de la présente demande: les objectifs pédagogiques sont clairement exposés et sont en adéquation avec les outils mis en œuvre. Ce stage en mer récurrent est correctement présenté dans la maquette du Master (site web), l'utilisation du Téthys II, géré par la FoF/INSU/Ifremer y est clairement mentionnée.

Les experts et la commission encouragent les demandeurs à exposer plus clairement comment les données acquises à l'occasion de ces missions Enseignement sont valorisées en recherche.

Les 4 jours de mer demandés sont accordés avec une priorité de programmation P1.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : ROV3G

Demandeur : Frédérique LECLERC

Durée demandée : 3 jours

Durée accordée : 3 jours

Dates souhaitées : période du 02/11 au 11/12/2020. Période de disponibilité des étudiants concernés (embarquement GN20 avant ces dates, puis en stage de recherche à partir de Janvier).

Navire demandé : L'EUROPE

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Il s'agit d'une demande Enseignement faite en début d'une nouvelle habilitation de la formation, demande donc soumise à expertise et avis commenté de la CNFC

Le demande de campagne ROV3G est une demande enseignement très originale et novatrice : (1) c'est la première demande de ce type basée sur la mise en œuvre du HROV Ariane, (2) l'effectif étudiant concerné n'embarquera pas lui-même sur la mission, mais utilisera les moyens de communication satellite du bateau pour travailler en télé-présence depuis les locaux universitaires à terre.

Les travaux réalisés pendant la missions, supervisés par l'équipe scientifique et technique embarquée, seront suivis par et établis en interaction direct avec les étudiants du M2 3G Recherche de l'université Côte d'Azur participant cette formation. Ces travaux incluront des études géomorphologiques basées sur l'utilisation du HROV en mode "explo" (vidéo et prélèvements) et mode "carto" (sondeur EM2040 fixé sur le HROV). La zone atelier choisie est la zone épiscopale du séisme d'Impéria (1887) en mer Ligure qui présente de nombreux intérêts pédagogiques.

La commission a apprécié l'originalité de cette demande, les défis techniques qu'elle propose de relever en mettant en œuvre les plus récents outils de la flotte en termes d'engin, de logiciels et de moyens de communication terre/mer. La commission souligne également la grande rigueur avec laquelle la demande a été pensée et rédigée. Le projet est très novateur et pourrait paraître risqué, mais de nombreux aspects techniques, ainsi que l'intérêt pédagogique de la démarche, ont déjà pu être testés et validés lors de la mission TELEPRESENCE en 2018 (O. Soubigou- Ifremer / mer Ligure). La méthodologie mise en œuvre lors des 3 plongées prévues est en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation. Le projet pédagogique dans lequel s'insère la mission est également très détaillé: il prend la forme d'un cours projet de recherche mené par les étudiants et inclut de la recherche bibliographique sur la zone, l'analyse de données complémentaires, l'identification d'objectifs scientifiques, l'établissement de stratégie d'acquisition pour la mission et le dépouillement des données qui en seront issues.

Pas de points négatif ont été relevés.

Les 3 jours de mer demandés sont accordés avec une priorité de programmation P1.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : TPINT-2020-01 et TPINT-2020-02

Demandeur : Emmanuel POIZOT
Durée demandée : 9 et 10 jours
Durée accordée : 9 et 10 jours
Navire demandé : Côtes de la Manche
Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La demande est bien justifiée et argumente bien la formation à la mer d'étudiants. Les objectifs pédagogiques sont clairement énoncés. L'avis de la commission est très favorable.

La commission souligne que le dossier de demande a été amélioré par rapport à l'an dernier. Toutefois la demande pour TP02 semble moins claire dans sa forme que TP01.

La commission encourage le demandeur à perséverer dans l'effort de rédaction et de valorisation des données. La commission vous conseille de donner des exemples dans la fiche de valorisation.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : DEO2M

Demandeur : MOUSSEAU Laure

Durée demandée : 2 jours (période du 9 au 12/03/2020), période contrainte par la présence des étudiants en station et le cadre pédagogique.

Durée accordée : 2 jours

Navire demandé : Tethys II

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission

Il s'agit d'une **demande récurrente** "enseignement" du master 1 Sciences de la Mer (Sorbonne Université) soutenue par la CNFC depuis plusieurs années. L'objectif de la campagne est la formation des étudiants de master à la taxonomie du plancton. L'insertion de la campagne au sein du programme d'étude de cette UE semble adaptée. Des alternatives sont présentées au cas de météo défavorable. Les travaux dirigés et travaux pratiques « Post campagne » permettront d'exploiter dans de bonnes conditions les données acquises. L'UE se déroule sur 3 semaines et compte 6 ECTS, une quinzaine d'étudiants sont concernés. Le dossier est clairement présenté, on retrouve toute l'information nécessaire.

La Commission suggère de réfléchir sur la possibilité d'archivage des données acquises au cours des campagnes d'enseignement.

La CNFC a classé cette demande de campagne P1 (Prioritaire) et a accordé 2 jours

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : DIMAPLAN

Demandeur : Laure MOUSSEAU Laure

Durée demandée : 2 jours (période du 5 au 9/07/2020) (période du 27 au 31/03/2020) période contrainte par la présence des étudiants et le cadre pédagogique.

Durée accordée : 2 jours

Navire demandé : Tethys II

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Il s'agit d'une **demande récurrente** "enseignement" du master Sciences de la Mer et de la formation continue; (Sorbonne Université) soutenue par la CNFC depuis plusieurs années. L'objectif de la campagne est la formation des étudiants de master à l'océanographie : écologie, biogéochimie, physique. Il s'agit d'une formation ouverte à l'internationale qui se déroule pendant l'été. L'équipe enseignante est importante et largement compétente pour aider les étudiants à exploiter les données acquises. L'insertion de la campagne au sein du programme d'étude de cette UE semble adaptée. Les travaux dirigés et travaux pratiques « Post campagne » permettront d'exploiter dans de bonnes conditions les données acquises. L'UE se déroule sur 3 semaines et compte 6 ECTS, une quinzaine d'étudiants sont concernés. Le dossier est clairement présenté, on retrouve toute l'information nécessaire.

La Commission suggère de réfléchir sur la possibilité d'archivage des données acquises au cours des campagnes d'enseignement.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : FE2M7

Demandeur : MOUSSEAU Laure

Durée demandée : 2 jours (période du 27 au 31/03/2020) période contrainte par la présence des étudiants en station et le cadre pédagogique.

Durée accordée : 2 jours

Navire demandé : Téthys II

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Il s'agit d'une **demande récurrente** "enseignement" qui vient compléter parfaitement la campagne DEO2M (P1) du master Sciences de la Mer (Sorbonne Université) soutenue par la CNFC depuis plusieurs années. L'objectif de la campagne est la formation des étudiants de master au fonctionnement de l'écosystème pélagique. Pour réaliser cet objectif, une mission en mer (2 j) est organisée. En deux zones contrastées (large et/ou courant Nord, proximité côte) sont réalisés :

- prélèvements d'échantillons d'eau pour des analyses biologiques (Chla, comptages phytoplanctoniques) à plusieurs profondeurs
- des traits de filets planctoniques
- des profils CTD

Le travail en salle consiste pour les étudiants à articuler les "pièces du puzzle" (physique, biomasses phyto- et zooplanctonique, taxonomie) pour traduire le fonctionnement de l'écosystème le jour de leur sortie et de comparer les deux zones d'échantillonnage. Le dossier est clairement présenté, on retrouve toute l'information nécessaire.

Le module compte pour 6 ECTS, le rapport issu de cette sortie en mer compte pour 50 % de la note finale.

La Commission suggère de réfléchir sur la possibilité d'archivage des données acquises au cours des campagnes d'enseignement.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	IADO2020
Demandeur	Jean-Olivier IRISSON
Durée demandée	4 jours
Durée accordée	4 jours
Navire demandé	Téthys II
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission :

Bon projet pédagogique, bonne intégration avec l'offre de formation ; l'articulation avec une UE de traitement des données est particulièrement intéressante. Le nombre de jours demandés semble raisonnable au regard des objectifs. La commission donne en conséquence un avis favorable.

La commission suggère de privilégier l'apprentissage des connaissances fondamentales plutôt que l'aspect administratif de montage des campagnes, qui ne devrait pas être le premier objectif.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.



EXAMEN DES DEMANDES DE CAMPAGNES
D'INTERET PUBLICS

Campagne	MEDITS
Demandeur	Angélique JADAUD
Durée demandée	35 jours
Durée accordée	35 jours
Période demandée	22 mai 2020 – 25 juin 2020
Navire demandé	Europe
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission :

MEDITS est une campagne halieutique annuelle d'observation par chalutage, réalisée à la fin du printemps depuis le début des années 1990, et ciblant les ressources démersales du Golfe du Lion et de l'Est de la Corse. Elle a pour objectif de décrire et comprendre la dynamique spatiale et temporelle des principales populations exploitées, ainsi que de produire des indices d'abondance de ces espèces qui seront par la suite intégrés au processus d'évaluation annuel des stocks. Cette campagne fait partie du programme européen « Multi-Annual Program for Data Collection (DCMAP) ». Les données sont utilisées tous les ans par les groupes d'experts de la CGPM (Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée) et par divers programmes de recherche nationaux et internationaux. L'évolution vers une campagne écosystémique qui permet actuellement de répondre aux attentes de la Stratégie Marine Européenne (DCSMM) est également notable.

Comme l'année dernière, la Commission souligne la qualité du dossier proposé dans lequel demande, protocole et méthodologie sont clairement présentés et expliqués. La Commission relève à nouveau l'effort fait par le demandeur pour l'actualisation du dossier, notamment au regard de la présentation des derniers travaux de recherche réalisés à partir des données de cette campagne, confortant sa bonne valorisation, ainsi que la fourniture d'une fiche de valorisation mise à jour.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et de Solidarité. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne d'intérêt publique en Hors Classement (programmable avec une priorité de programmation P1) et accorde 35 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	PELMED2020
Demandeur	Jean-Hervé BOURDEIX
Durée demandée	34 jours
Durée accordée	27 jours
Période demandée	26 juin 2020 – 29 juillet 2020
Navire demandé	Europe
Priorité Programmation	Hors Classement

Avis de la commission :

La campagne halieutique annuelle d'observation par écho-intégration et traits de chalutage pélagique de contrôle PELMED est réalisée au début de l'été depuis le début des années 1990, et cible les ressources en petits pélagiques du Golfe du Lion. Elle a pour principal objectif de décrire et comprendre la dynamique spatiale et temporelle des populations d'anchois et de sardines, ainsi que du sprat et des autres espèces pélagiques associées. Elle vise à produire des indices d'abondance de ces espèces qui seront par la suite intégrés au processus d'évaluation annuel des stocks. Le protocole de la campagne a été validé par le groupe scientifique MEDIAS (MEDiteranean Acoustic Surveys), et la campagne est également contractualisée au niveau européen dans le cadre de la « Contractualisation de la Collecte des données Halieutiques de base (DCF) ». Les données sont utilisées tous les ans par les groupes d'experts de la CGPM (Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée) et par divers programmes de recherche nationaux et internationaux. L'évolution vers une campagne écosystémique qui permet actuellement de répondre aux attentes de la Stratégie Marine Européenne (DCSMM) est évoquée.

Comme l'année dernière, la Commission souligne la qualité du dossier proposé dans lequel demande, protocole et méthodologie sont clairement présentés et expliqués. La Commission relève l'effort fait par le demandeur pour l'actualisation du dossier, notamment au regard de la présentation des derniers travaux de recherche réalisés à partir des données de cette campagne, confortant sa forte valorisation précédemment soulignée, ainsi que la fourniture d'une fiche de valorisation mise à jour.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne d'intérêt public en Hors Classement et accorde 27 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	DCE-BENTHOS 2020
Demandeur	FOVEAU Aurélie
Durée demandée	8 jours
Durée accordée	7 jours
Navire demandé	Thalia, Côtes De La Manche
Priorité Programmation :	Hors classement
Période souhaitée	entre début mars et fin avril 2020

Avis de la commission

L'objectif de la campagne « DCE-BENTHOS » est de caractériser l'état des communautés benthiques des fonds de sables fins subtidiaux par une approche stationnelle, selon un protocole d'échantillonnage hiérarchisé, entre la baie du Mont-St-Michel et la frontière Belge. Cette campagne récurrente s'inscrit dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau et vise à étudier les changements à moyen et long terme des écosystèmes benthiques côtiers soumis à de multiples contraintes environnementales et proposer des indicateurs de l'état de santé du milieu.

La commission a souligné la qualité du dossier du point de vue scientifique et technique. La demande est très bien argumentée et actualisée, et répond bien à la stratégie DCE. Le protocole est normalisé et éprouvé, et le traitement des données précisé. Enfin, même si cette demande de campagne n'est pas rattachée à un programme de « recherche » scientifique elle n'en reste pas moins pertinente au vue de la qualité de la série temporelle sur le suivi des communautés benthique côtière à grande échelle spatiale auquel s'ajoute un ensemble de projets nationaux et régionaux. De plus, l'équipe impliquée est parfaitement compétente pour envisager la valorisation sous une autre forme que les rapports cités dans la demande de campagne.

La CNFC a classé cette demande de campagne d'appui aux politiques publiques en Hors Classement et elle accorde 7 jours de travail en mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : DITRECAUX

Demandeur : Nicolas Desroy

Durée demandée : 10 jours

Durée accordée : 10 jours

Navire demandé : Thalia, Côtes de la Manche

Priorité Programmation : Hors classement

Période souhaitée : début mai à fin juin 2020 avec des conditions de vives eaux >90

Avis de la commission

Campagne bio-morpho-sédimentaire récurrente depuis 1988 qui a lieu tous les 4-6 ans pour suivre l'évolution des communautés benthiques sub-tidales entre Dieppe et le Tréport. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la surveillance de la CNPE de Penly, rattaché au programme IGA. C'est l'un des rares sites en Manche qui dispose d'une telle base de données.

Concrètement à l'issue de cette campagne 2020 il est envisagé de dresser une cartographie de l'évolution des formations superficielles et des communautés benthiques associées entre 2014 et 2020, sur la base (1) de l'imagerie sonar, complétée par la sismique réflexion et des prélèvements sédimentaires, puis (2) d'un ensemble de prélèvements biologiques répartis sur les différents faciès morpho-sédimentaires préalablement identifiés.

La demande est actualisée et répond très bien aux objectifs. La stratégie est maîtrisée et éprouvée, mais aurait mérité d'avantage de précisions tout comme l'exploitation des résultats et les collaborations. L'interprétation de l'imagerie a montré la nécessité d'échantillonner les sédiments sableux de sub-surface avec une benne Shipek qui présente également l'avantage de ne pas lessiver à la remontée, elle est donc préférable à la benne Van-Veen. Pour les comparaisons bathymétriques, il est nécessaire que l'équipe demande (sauf si cela a déjà été fait) à Genavir un abonnement Orphéon pour la campagne pour être en positionnement centimétrique (en espérant que cela avait été le cas en 2014). La composition de l'équipe n'est pas très bien renseignée (sur le nombre d'électroniciens notamment) et il conviendra de la clarifier. Enfin, la valorisation des résultats sous une autre forme que les rapports cités dans la demande de campagne pourrait être envisagée.

La CNFC a classé cette demande de campagne d'appui aux politiques publiques en Hors Classement et accorde 10 jours de travail en mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	NOURMED2020
Demandeur	Sandrine VAZ
Durée demandée	13 jours
Durée accordée	10 jours
Période demandée	1 septembre 2020 – 15 septembre 2020
Navire demandé	Europe
Priorité Programmation	Hors Classement

Avis de la commission :

La campagne NOURMED 2020 constituera la troisième campagne NOURMED en zone estuarienne et ultra côtière en Méditerranée. Cette campagne a pour principal objectif une description quantitative des communautés côtières du Golfe du Lion et particulièrement des habitats halieutiques essentiels que sont les nourriceries côtières de juvéniles de nombreuses espèces d'intérêt halieutique. Cette campagne est complémentaire des campagnes annuelles de chalutage existantes dans le Golfe du Lion, et devrait permettre la mise en place d'un suivi pérenne recommandé par la DCSMM.

Ce dossier est bien rédigé et étayé et le protocole est standardisé à l'échelle nationale. La campagne répond à l'objectif clairement affiché de l'évaluation du bon état écologique du descripteur 1 de la DCSMM. Toutefois il serait pertinent de formuler des hypothèses à tester en lien par exemple avec la capacité trophique des nourriceries côtières et de se détacher de l'aspect trop descriptif tel qu'il est présenté dans le document. Basé sur l'expérience acquise lors de NOURMED 2018, la commission a validé le nombre de jour demandé.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et de Solidarité. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne d'intérêt public en Hors Classement et accorde 10 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	NURSE_2020
Demandeur	Anik BRIND'AMOUR
Durée demandée	18 jours
Durée accordée	13 jours
Période demandée	1 septembre – 19 septembre 2020
Navire demandé	Thalia
Priorité Programmation	Hors Classement

Avis de la commission :

Les campagnes NURSE sont des campagnes récurrentes dont l'objectif principal est l'étude écologique des nourriceries côtières du golfe de Gascogne en terme d'abondance et de qualité des juvéniles de poissons benthiques et démersaux, d'indicateurs biologiques et écotoxicologiques, de relation avec les paramètres physiques des habitats et avec les peuplements épibenthiques associés.

Comme les années précédentes, le dossier scientifique est très bien présenté et étayé, aussi bien du point de vue du contexte que de la description des objectifs escomptés. Cette campagne est par ailleurs largement optimisée, puisqu'elle permet à la fois des actions de recherche, la construction d'indicateurs (de recrutement des poissons plats, de biodiversité et de réseau trophique) venant en appui à l'expertise en termes de gestion des pêches ainsi qu'à la DCSMM.

La CNFC a classé cette demande de campagne d'intérêt public en Hors Classement et accorde 13 jours de travail en mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et de Solidarité. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : ORHAGO 20

Demandeur : COUPEAU Yann (IFREMER)

Durée demandée : 23 jours

Période souhaitée : Du 2 au 27 Novembre 2020 car il est impératif de réaliser la campagne chaque année à la même période pour minimiser l'effet des mouvements des poissons (sole en particulier). Toutefois un décalage début décembre est possible.

Durée accordée : 23 jours

Navire demandé : Côtes de la Manche

Priorité Programmation : Hors Classement

Synthèse de l'avis de la commission :

La campagne ORHAGO 20 (Observation des Ressources HALieutiques benthiques du GOLfe de Gascogne) s'inscrit dans le cadre du programme Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer. Elle vise principalement à obtenir des séries d'indices d'abondance permettant d'évaluer l'état des stocks des poissons plats et en particulier celui de la sole avec un chalut à perche conforme aux normes du CIEM pour les poissons plats.

C'est une campagne annuelle récurrente d'intérêt public, cofinancée par l'Union Européenne via le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP). Elle est réalisée depuis 2007 en novembre pour maximiser la capturabilité de l'ensemble des classes d'âge de la sole. Depuis 2008, cette campagne est intégrée dans les campagnes coordonnées par le groupe de travail WGBEAM du CIEM qui regroupe les principales campagnes au chalut à perche réalisées en Europe.

La Commission souligne la qualité du dossier proposé dans lequel la demande, le protocole et la méthodologie sont clairement présentés et expliqués. Elle souligne la nécessité impérative de continuer la série tant sur le plan de la gestion des ressources que de l'intérêt scientifique pour une meilleure connaissance des populations benthiques récoltées (poissons et invertébrés). Elle note à ce sujet que la valorisation, excellente du point de vue gestion, mériterait de l'être davantage au niveau scientifique par des publications d'articles dans des revues avec comités de lecture. Concernant un changement de bateau (N/O Antéa en remplacement du N/O Côtes de la Manche), la commission suggère de conserver le « Côtes de la Manche », afin d'éviter de perturber la série à long terme en cours. Une procédure d'intercalibration avec l'engin de collecte serait nécessaire avant de changer de navire.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne d'intérêt publique en Hors Classement et accorde 23 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : ROCCHSED20

Demandeur : GROUHEL-PELLOUIN Anne (IFREMER)

Durée demandée : 10 jours

Période souhaitée : entre mai et juin 2020. Cette période est justifiée par (1) l'obligation de respecter un calendrier strict dans le cadre des conventions annuelles signées avec les agences de l'eau, lesquelles impliquent une bancarisation des résultats au plus tard au 2ème semestre, et par (2) la nécessité d'avoir des conditions de mer calme afin de faciliter l'utilisation du carottier à boîte.

Durée accordée : 10 jours

Navire demandé : Côtes de la Manche ou Thalia (Golfe de Gascogne: de Bayonne vers Concarneau/Brest ou inverse selon les besoins de programmation)

Priorité Programmation : Hors Classement

Avis de la commission :

La campagne ROCCHSED20 vise à remplir les obligations de la France dans le cadre de ses engagements internationaux pour la convention d'Oslo et de Paris (OSPAR) et pour l'application des directives-cadre européennes (DCE et DCSMM) dans ses eaux marines. Pour cela, un suivi de l'état de contamination chimique des sédiments de surface de l'ensemble du littoral français est réalisé sur 6 ans dans le cadre du réseau d'observation des contaminants chimiques ROCCH à raison d'une campagne par an sur chacune des différentes façades (*i.e.* chaque façade est visitée une fois tous les 6 ans ce qui correspond à la durée d'un cycle de DCE / DCSMM). La demande concerne les obligations de l'année 2020 du réseau ROCCH qui concernent le littoral du golfe de Gascogne.

Le sédiment de surface à granulométrie fine est prélevé sur une carotte de sédiment collectée avec un carottier boîte de type Reyneck. La CNFC regrette néanmoins que l'échantillonnage se limite à la seule tranche 0-1 cm. En effet, les zones peu profondes du golfe de Gascogne peuvent potentiellement être soumises à des phénomènes de resuspension ou de transport latéral de sédiments plus grossiers sur des échelles de temps assez courtes alors que les sites du golfe de Gascogne ne sont visités qu'une seule fois tous les 6 ans. Cet échantillonnage peut par conséquent ne pas être représentatif de cette période de temps. Le prélèvement d'un second échantillon plus en profondeur (*e.g.* 50 cm) permettrait de mettre en évidence une contamination historique ou de confirmer des fonds géochimiques établis à partir des sédiments de surface.

La CNFC recommande d'ajouter dans la liste des contaminants analysés (annexe) un lien vers un site web contenant les protocoles, les intercalibrations et les normes françaises et européennes appliquées à ces échantillons.

Une description plus complète et précise de la composition des personnels embarqués et impliqués à terre aurait été utile et appréciée même pour une campagne d'intérêt public.

Enfin, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : SELILOIRE
Demandeur : Aourell MAUFFRET
Durée demandée : 10 jours
Durée accordée : 8 jours de mer
Navire demandé : Antéa ou Côtes de la Manche
Priorité Programmation : Hors Classement

Avis de la commission :

La demande est bien rédigée et illustrée, agréable à lire. Le protocole et la méthode sont en adéquation avec les objectifs. La commission donne un avis favorable.

La campagne doit être programmées sur 8 jours en respectant impérativement la période de repos sexuel des Solea solea, c'est-à-dire le mois de septembre.

La commission demande de s'assurer de l'accessibilité des données produites à la communauté scientifique.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : COMOR

Demandeur : FOUCHER Eric (Ifremer)

Durée demandée : 15 jours

Période souhaitée : Du 1^{er} au 18 juillet 2020 afin de maintenir une cohérence avec la série historique et parce qu'il s'agit du meilleur compromis entre la croissance des juvéniles de CSJ de groupe 1 (trop faible avant juillet, donc non capturables par l'engin de prospection) et la date limite de diffusion des résultats auprès de l'Administration des pêches (début septembre)

Durée accordée : 15 jours

Navire demandé : Thalia

Priorité Programmation : Hors Classement

Avis de la commission :

La campagne COMOR 20 s'inscrit dans le cadre du programme Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer. C'est une campagne annuelle halieutique récurrente d'intérêt public, qui est réalisée en juillet à bord de la Thalia, pour évaluer les stocks de pectinidés avec une drague (à volet).

Depuis 2017, elle est entièrement cofinancée par l'Union Européenne via le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), mesure 28 et FFP.

L'objectif principal vise à proposer des estimations de la biomasse exploitable, d'un indice quantitatif du recrutement (prochaine génération à entrer dans les captures) et du pré-recrutement (dernière génération née, non encore accessible de par leur taille aux engins de pêche), et des paramètres de croissance.

Les données issues de ces campagnes servent de support direct aux décisions de la "Commission coquilles" du Comité Régional des Pêches et des Cultures Marines de Basse-Normandie, avant l'ouverture de la saison de pêche (début octobre), et aux mesures de gestion adoptées par l'Administration des Pêches (DPMA). De plus, ces données servent régulièrement de base pour la rédaction d'avis (impact de l'extraction de granulats marins, impact de clapages en mer, évaluation de la population de coquilles Saint-Jacques présente sur le futur site d'implantation d'éolienne offshore de Courseulles) sollicités par les autorités administratives (préfectures, DDTM14 et 50, DIRM Manche Mer-du-Nord).

La Commission souligne la qualité du dossier proposé dans lequel la demande, le protocole et la méthodologie sont clairement présentés et expliqués. Elle souligne la nécessité impérieuse de continuer la série tant sur le plan de la gestion des ressources que de l'intérêt scientifique. Elle note à ce sujet que l'expertise et les données acquises pourraient être encore davantage valorisées par des publications d'articles dans des revues avec comités de lecture. Concernant un changement de bateau (N/O Antéa en remplacement du N/O Thalia), la commission suggère de conserver le « Thalia », afin d'éviter de perturber la série à long terme en cours. Une procédure d'intercalibration avec l'engin de collecte serait nécessaire avant de changer de navire.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne d'intérêt public en Hors Classement et accorde 15 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : COSB2020

Demandeur : FIFAS Spyros (Ifremer)

Durée demandée : 12 jours

Période souhaitée : Du 1^{er} au 14 Septembre 2020 pour une évaluation précise et non biaisée des indices du pré-recrutement (animaux de 1 an). Avant cette période, la croissance individuelle des jeunes CSJ ne permet pas une estimation quantitative par l'engin expérimental employé (drague à maillage de 50 mm). Au-delà de la mi-septembre, de contraintes fortes liées au système de gestion du stock (résultats attendus avant l'ouverture annuelle de la pêche habituellement fixée en début octobre) doivent être considérées.

Durée accordée : 12 jours

Navire demandé : Thalia

Priorité Programmation : Hors Classement

Avis de la commission :

La campagne d'évaluation de l'abondance du stock de coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc et inventaire de la faune associée est réalisée depuis 2017 avec un financement FEAMP. Elle a pour objectif (i) l'estimation du recrutement (coquilles de 2 ans) et de l'abondance de la fraction exploitable du stock de coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc, (ii) l'estimation du prérecrutement (coquilles de 1 an), (iii) la distribution spatiale du recrutement, (iv) l'observation des fluctuations interannuelles et spatiales de la croissance par groupe d'âge et (v) l'analyse géostatistique des effets de la compétition coquille Saint-Jacques/crépidule. Les résultats de cette campagne sont attendus à très court terme, du point de vue de la gestion des pêches, puisqu'avant l'ouverture annuelle de la pêche habituellement fixée à début octobre et à moyen terme (jusqu'à 3 ans).

La commission souligne la nécessité impérative de continuer la série tant sur le plan de la gestion des ressources que de l'intérêt scientifique. Cependant, bien que cette campagne soit d'intérêt public, elle note qu'un effort de rédaction serait souhaitable notamment concernant l'apport d'informations complémentaires sur les méthodes d'évaluations directes utilisées avant 2017, le calendrier prévisionnel, l'équipe embarquante et les résultats attendus. A ce sujet, la commission s'est interrogée quant à l'actualisation du modèle IAM en routine ou ponctuellement dans le cadre d'un projet, et encore sur les paramètres environnementaux collectés en-dehors de la température pour caractériser la variabilité interannuelle du recrutement en fonction des paramètres environnementaux, soulevant ainsi l'intérêt de collecter davantage de paramètres environnementaux par l'usage notamment d'une CTD. De plus, la rédaction de la valorisation, autrement que sous la forme de 2 publications, serait très appréciée. Concernant le changement de bateau (ANTEA en remplacement du Thalia), la commission suggère de conserver le « Thalia », afin d'éviter de perturber la série à long terme en cours. Une procédure d'inter-calibration avec l'engin de collecte serait nécessaire avant de changer de navire.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne d'intérêt public en Hors Classement et accorde 12 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

EXAMEN DES DEMANDES DE CAMPAGNE EN
BIOLOGIE – ECOSYSTEMES

Campagne	BENTH'OBS-BS
Demandeur	PEZY Jean-Philippe
Durée demandée	2 campagnes de 2 jours
Durée accordée	4 jours
Navire demandé	Côte de la Manche, Thalia
Période souhaitée	Février et Octobre, de préférence en morte eau
Priorité Programmation	P2

Avis de la commission

L'objectif de la demande de campagne est de mettre en place un suivi à long terme des habitats benthiques en baie de Seine sur deux stations (sans interruption) avec une approche saisonnière pour mettre en lumière des changements temporels sur la structure, le fonctionnement et la dynamique des communautés benthiques. La mise en place d'un suivi de la structure du réseau trophique benthodémersal via l'analyse des contenus stomacaux et les isotopes stables est également proposée.

La commission a souligné la pertinence du dossier scientifique qui répond très clairement à la mise en place d'un SNO (SNO BENTH'OBS) (demande de labellisation prévue pour 2020). L'équipe scientifique a montré à travers diverses publications qu'elle maîtrisait à la fois les outils et l'objet d'étude. La méthodologie classique est tout à fait adaptée au regard des objectifs mais aurait mérité davantage de précisions et de justifications sur le protocole, particulièrement pour les compartiments zooplanctonique et suprabenthique (intégration des données). De plus, la qualité et la clarté du plan d'exploitation des données a été jugée moyenne.

La CNFC a classé cette demande de campagne en P2 et accorde 4 jours de mer (2 x 2 jours). Elle transmet à la cellule programmation les impératifs liés à cette campagne qui cible deux périodes d'échantillonnage (février et octobre) nécessitant des conditions en morte eau.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	ReefAdapt
Demandeur	BERTEAUX-LECELLIER Véronique
Durée demandée	12 jours (mob et demob le 1 ^{er} et dernier jour soient 10 jours de mer)
Durée accordée	10
Date souhaitées	4 au 15 mai 2020
Navire demandé	Alis
Priorité Programmation	P2

Synthèse de l'avis de la commission

La résistance des coraux face aux stress environnementaux (température et acidification) est un sujet d'actualité dans le contexte d'évolution du climat global. L'approche proposée se base sur l'hypothèse d'une adaptation locale à l'échelle génomique. Dix sites répartis autour de la grande terre de Nouvelle Calédonie seront échantillonnés par plongeur, le navire servant de base pour le conditionnement des échantillons et de poste de gonflage des bouteilles hyperbares. Le programme de soutien n'apparaît pas clairement (ANR en cours, déposée ?). Les principales faiblesses du dossier concernent une bibliographie incomplète (synthèse de Steve Palumbi de Stanford publié dans Science, et de Mikhail Matz et son équipe de l'Université de Texas, non citées), et une méthodologie non suffisamment décrite (critère de sélection des sites, quels paramètres environnementaux (uniquement la température ou d'autres facteurs comme la pollution ou l'eutrophisation), filtration d'eau de mer ?, analyses physiologiques (lesquelles) sur du matériel vivant ?).

Compte tenu du manque de précision suscitant plusieurs interrogations, la CNFC a classé cette demande de campagne en P2 et accorde 10 jours de travail en mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	EPARSES
Demandeur	Hélène MAGALON
Durée demandée	36 jours
Durée accordée	33 jours
Période demandée	avril-juin ou octobre-décembre 2020
Navire demandé	Antea
Priorité Programmation	P2

Avis de la commission :

La demande de campagne EPARSEs a pour objet l'étude de différentes populations d'holothuries au sein de trois des îles Éparses de l'océan Indien : Europa, Juan de Nova et Glorieuses. Les principaux objectifs de cette demande concernent la distribution spatiale et l'abondance des différentes espèces d'holothurie, le lien entre ces espèces et leur habitat et la diversité génétique de ces populations.

Les objectifs scientifiques sont pertinents et clairement justifiés. La méthodologie semble maîtrisée par l'équipe demandeuse. Les objectifs sociétaux sont également bien explicités. L'acquisition des données et des échantillons se fera en plongée libre ou en scaphandre autonome. Les opérations de plongée sont clairement décrites et sont conformes à la législation relative à ces opérations. Cependant, la commission aurait souhaité plus de détails sur le plan d'échantillonnage jugé trop succinct.

La CNFC a classé cette demande de campagne programmable avec une priorité de programmation P2 et accorde 33 jours de travail en mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et de Solidarité. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : KanaRecup
Demandeur : OLU Karine
Durée demandée : 3 jours
Durée accordée : 3 jours + 1 jour en plus accordé par la CNFC
Date : octobre 2020 (à plus ou moins un mois)
Navire demandé : Alis

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Après délibération, la commission de la CNFC a accepté d'évaluer cette demande de campagne, même si elle aurait dû être adressée à la CNFH, comme l'ont reconnu les demandeurs. Dans ce contexte, la commission a jugé cette campagne programmable et a classé cette demande en priorité P1. En effet, La récupération des mouillages, mis à l'occasion de la campagne KanaDeep, s'impose. Le fait de proposer des chalutages durant 10h en chaque site afin de compléter les mesures réalisées durant la première campagne semble une excellente opportunité.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : PROREGAB

Demandeur : LÉBOULANGER Christophe

Durée demandée : 24 jours

Durée accordée : 24 jours (2 legs)

Navire demandé : Antea

Période souhaitée : entre le 1^{er} juin et le 15 juillet 2020 (saison sèche)

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission :

Cette demande de campagne s'intègre dans le programme de recherche Arc d'Emeraude en collaboration avec la France et le Gabon. L'objectif de la campagne PROREGAB est d'acquérir un ensemble de connaissances afin de caractériser les écosystèmes pélagiques et demersaux de la zone côtière du Gabon (zone Libreville-Cap Lopez et zone Cap-Lopez-Mayumba) par une approche couplée et intégrée. Cette zone côtière très productive est soumise à de multiples contraintes climatiques et anthropiques où très peu de données sont disponibles en écologie et biologie marine. Cette première campagne devrait constituer une base scientifique solide dans la perspective de mettre en place un réseau d'Aires Marines Protégées et de les concilier avec les zones dédiées aux exploitations autorisées.

La proposition de campagne intègre une approche écosystémique pertinente et très complète dans l'ensemble et répond à un questionnement scientifique intéressant. Le protocole et les méthodes sont appropriés, bien décrits et détaillés avec de nombreux engins mis en œuvre pour caractériser les compartiments biotiques et abiotiques. Néanmoins, la caractérisation du compartiment benthique aurait mérité un peu plus de détails, de même que pour une vision complète du compartiment planctonique il manque certaines classes de taille (pico, nanoplancton), et le zooplancton de types protistes. Concernant l'approche réseaux trophiques, il manquerait les sources du compartiment benthique. Le lien entre les observations acoustiques et le bactérioplancton paraît difficile à mettre en évidence. Ces remarques ne remettent absolument pas en cause la campagne. Si le programme présenté est chargé il n'en reste pas moins réalisable mais devra mobiliser fortement l'équipe dans les 24 jours demandés. Le potentiel de valorisation scientifique des résultats de cette campagne est élevé.

La commission alerte le demandeur sur le fait que la zone d'étude est dangereuse en raison d'actes de piraterie maritime fréquents. Ainsi la sécurité des personnes impliquées dans la campagne devra être assurée. Si des personnes supplémentaires doivent embarquer pour la sécurité à bord, l'équipe scientifique pourrait être réduite et fragiliser le programme de la campagne.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne de recherche avec une priorité de programmation P2 et accorde 24 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	SEAMOUNTS Leg3 Leg 4
Demandeur	Laurent Vigliola
Durée demandée	42 jours
Durée accordée	32 jours de science (16+16) et 6 jours de transit
Navire demandé	Alis
Période demandée	avril et juin
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission :

Cette demande de campagne fait suite à la demande SEAMOUNTS leg1-leg2 de l'année passée. Depuis, le projet ANR SEAMOUNTS, qui vise à étudier les monts sous-marins dans le Pacifique a été financé (2019-2023) et les legs 1 et 2 évalués en P1 en 2018 seront programmés en 2019. Il est prévu le déploiement d'une rosette CTD (équipement de bord) pour la collecte de l'ADN environnemental (métabarcoding) et la mesure de paramètres environnementaux classiques, ainsi que le déploiement de stéréo-cameras appâtées et d'un sondeur multi-faisceau, et la pêche de poissons pour génotypage SNP. Le projet se focalise sur l'étude de la biodiversité des vertébrés marins sur 12 monts sous-marins et 4 récifs de l'archipel néo-caledonien. L'originalité de l'étude repose sur une approche alliant génomique (MetaB et SNP), imagerie, et acoustique pour l'étude de la biodiversité en 3 dimensions au niveau des récifs et des monts sous-marins de l'océan Pacifique. Les hypothèses et les objectifs du projet sont clairs et pertinents. Les résultats attendus sont clairement énoncés. Le plan de campagne proposé est adapté. L'équipe porteuse du projet a déjà fait ses preuves dans le domaine. Par ailleurs, l'équipe à terre regroupe des expertises complémentaires, reconnues internationalement, et totalement adaptées au projet.

Le calendrier est en adéquation avec la question posée. La demande de 2 legs par an à la même saison permettra d'échantillonner 4 sites à chaque fois, et ainsi avoir une vision sur les 16 sites du projet. Il semble donc essentiel que les deux legs aient lieu de manière très rapprochée, et que les deux legs suivant (en 2020) aient lieu à la même saison.

Pour synthétiser, l'étude des monts marins est un sujet extrêmement pertinent, la méthodologie proposée est complète, les hypothèses, les objectifs, et les résultats attendus sont clairs, l'équipe est pluridisciplinaire et reconnue internationalement. La CNFC a classé cette demande de campagne en P1 **et accorde 32 jours de travail scientifique en mer (16+16) et 6 jours de transit**

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	LIPOMix
Demandeur	SOURISSEAU Marc
Durée demandée	14 jours
Durée accordée	0 jour
Navire demandé	Antea

Priorité Programmation non programmable

Avis de la commission :

La demande de campagne LIPOMix vise à étudier l'effet de la limitation en lumière et en nutriment sur le phytoplancton mixotrophe au sein des communautés phytoplanctoniques présentes dans le panache estuarien du plateau guyanais. D'un point de vue scientifique la question est originale. Mais le document tel qu'il est présenté suscite des questionnements importants, il contient un certain nombre d'incohérences, certaines informations manquent ou sont vagues.

La mixotrophie est une stratégie de vie très fréquente au sein du plancton marin englobant un large panel d'organismes appartenant à des tailles, groupes taxinomiques, voir royaumes de la vie, différents. Ceci dit, les approches méthodologiques pour aborder la mixotrophie diffèrent selon le groupe taxinomique spécifique concerné. La demande ne traite pas directement la question. Par exemple l'identification de masses d'eau, la physicochimie et des mesures biologiques sont proposées mais aucune indication sur l'apport d'informations des données collectées sur la mixotrophie n'est spécifiquement donnée. Les organismes/groupes qui seront étudiés ne sont pas clairement évoqués. Aucun des travaux proposés n'est ciblé sur la mixotrophie, d'autant plus que les méthodes ne sont pas décrites et les références ne sont pas citées. Enfin, actuellement il n'existe pas de programme de rattachement, ce qui pourrait donner une crédibilité certaine à ce projet de campagne.

A titre indicatif, certains de ces questionnements sont listés ci-dessous :

- La méthionine et la leucine qui seront embarquées sont-elles radioactives ? On suppose que oui puisque du liquide de scintillation sera également embarqué. Ceci suggère que la production bactérienne sera mesurée ? Pourquoi n'est-elle pas mentionnée dans le texte ? Et quelle est relation avec la question posée ?
- Comment la production primaire sera-t-elle mesurée ? Comment va-t-elle être utilisée pour apporter des informations sur la mixotrophie ?
- Est ce que le projet cible les dinoflagellés *Ceratium*? Si oui, quelles sont, concrètement, les expériences pour mesurer leur part mixotrophe ?
- Comment la bactérivorie sera-t-elle mesurée et comment cette information sera-t-elle utilisée ?
- Le barcoding donne des informations générales sur l'abondance relative des différents groupes planctoniques mais aucune sur leur fonction. Comment les données du metabarcoding vont être utilisées par rapport à la mixotrophie ?
- Il n'est pas clair s'il est prévu des incubations à bord (quelle durée et quel type de données produites).
- Pourquoi utiliser les filets à phytoplancton ? Qu'est-il prévu de faire avec ces échantillons ? etc.. etc

...
En résumé :

- La description des protocoles ou méthodes utilisées à bord est très succincte voire inexistante. Aucune information n'est fournie sur les procédures qui permettront de mesurer la phagotrophie,

l'osmographie, l'autotrophie ni l'impact de la lumière et des nutriments sur ces processus. Aucune information non plus n'est mentionnée sur les expérimentations à bord (incubations, filtrations, analyses).

- La stratégie d'échantillonnage n'est pas très claire non plus. Il n'est pas précisé l'intérêt de travailler sur 2 embouchures. Les transects seront déterminés à partir de données satellite et de données de MES, mais il n'est pas précisé si ce sera en temps réel ou auparavant et à quelle fréquence ni comment la MES sera mesurée.

- L'équipe embarquée est essentiellement constituée de personnel Ifremer (7/10), mais les laboratoires d'origine ne sont pas spécifiés. Une ouverture vers d'autres laboratoires (de Guyane ?) serait plus fédératrice.

- Au niveau de la valorisation des résultats, il est indiqué que les publications scientifiques issues du projet seront rédigées dans un délai d'un an après la fin de la campagne. C'est assez remarquable. Mais dans la valorisation des campagnes antérieures, la CNFC note que les résultats des campagnes 2018 sont en préparation et ceux de 2017 aussi. Ce qui enlève encore de la crédibilité à cette demande.

La commission a conclu qu'il n'était pas possible de juger du travail à bord, ni de l'adéquation entre les moyens techniques, la stratégie et les résultats attendus. Le dossier est insuffisant, et ne permet pas à la commission de se positionner pour une programmation de cette campagne en 2020.

EXAMEN DES DEMANDES DE CAMPAGNE
EN OBSERVATION

Campagne	BOUSSOLE
Demandeur	Melek GOLBOL, Vincenzo VELLUCCI
Durée demandée	31
Durée accordée	31 jours
Navire demandé	Tethys II ou l'Europe
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission

La commission souligne que la demande est bien rédigée et agréable à lire, ce qui facilite le travail d'évaluation. Le protocole et la méthodologie proposés sont très rodés, pertinents et de haut niveau scientifique. Le nombre de jours demandés est important mais semble justifié et en adéquation avec les objectifs du suivi. L'avis la commission est très favorable pour cette campagne d'observation, classée en P1 pour 31 jours de mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	MOOSE - DYFAMED 2020
Demandeur	Emilie DIAMOND-RIQUIER, Laurent COPPOLA
Durée demandée	11 jours
Durée accordée	11 jours
Navire demandé	Téthys II ou l'Europe
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission :

Ce projet est mené en parallèle du projet BOUSSOLE. C'est une composante essentielle de MOOSE au même titre que MOOSE_ANTARES, et l'évaluation a été très similaire pour les 2 campagnes. Les interactions entre les campagnes, DYFAMED, ANTARES et BOUSSOLE sont clairement énoncées et pertinentes. Les prélèvements prévus dans cette campagne ont pour objectifs de pérenniser les séries temporelles existantes concernant les apports continentaux, la circulation méso-échelle dans le Golfe du Lion et Mer de Ligure, les cycles biogéochimiques et la biodiversité et les ressources biologiques. Le nombre de jours demandé est pertinent au regard des objectifs.

La commission donne un avis très favorable à ce projet de haut niveau scientifique, classée en P1 pour 11 jours de mer.

La commission recommande néanmoins, comme pour le dossier ANTARES, de vérifier le texte pour les prochaines demandes, afin d'améliorer sa forme : correction de coquilles, syntaxe de certaines phrases.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne MOOSE - ANTARES 2020

Demandeur Patrick RAIMBAULT
Durée demandée 11
Durée accordée 11 jours
Navire demandé Téthys II ou l'Europe

Priorité Programmation P1

Avis de la commission :

Ce projet est mené en parallèle du projet BOUSSOLE. C'est une composante essentielle de MOOSE au même titre que MOOSE_DYFAMED, et l'évaluation a été très similaire pour les 2 campagnes. Les interactions sont clairement énoncées et pertinentes. Les prélèvements prévus ont pour objectifs de pérenniser les séries temporelles existantes concernant les apports continentaux, la circulation méso-échelle dans le Golfe du Lion et Mer de Ligurie, les cycles biogéochimiques et la biodiversité et les ressources biologiques.

La commission donne un avis très favorable à ce projet de haut niveau scientifique pour cette campagne d'observation, classée en P1 pour 11 jours de mer.

La commission recommande néanmoins, comme pour le dossier DYFAMED, de vérifier le texte pour les prochaines demandes, afin d'améliorer sa forme : correction de coquilles, syntaxe de certaines phrases.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : REBENT 2020
Demandeur : BROUDIN Caroline
Durée demandée : 9 jours
Durée accordée : 9 jours
Navire demandé : Côtes De La Manche, Thalia
Période souhaitée : Fin d'hiver

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission

La campagne REBENT 2020 s'inscrit dans le cadre de suivi à long terme des communautés benthiques côtières mis en place en 2004. Elle fait suite au REBENT historique. C'est la nouvelle version du REBENT qui a été modifiée pour répondre aux exigences de la DCE (DCE-REBENT). Cette campagne récurrente annuelle vise à décrire et suivre l'évolution des communautés macro-benthiques du littoral breton des habitats de sables fins et du maërl.

Le dossier est bien argumenté et détaillé, le protocole et la méthode sont cohérents au regard des objectifs et très bien rodés. L'expertise de l'équipe impliquée est indéniable et permet d'assurer la qualité et la fiabilité des données recueillies. La commission a souligné l'importance de maintenir un tel réseau de suivi qui présente un fort intérêt de même que l'effort de valorisation amorcé dans le cadre de l'ANR Benthoval *via* la base de données benthos du RESOMAR.

La CNFC a classé cette demande de campagne en P1 et accorde 9 jours de travail en mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : SOGIR2020

Demandeur : Aldo SOTTOLICHIO

Durée demandée : 38jours

Durée accordée : 38j jours

Période souhaitée : 1 leg par mois de janvier à octobre en morte-eau (38j = 2*3j +8*4j)

Navire demandé : Côtes de la Manche souhaité (difficulté de navigation en Gironde avec le Thalia)

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La commission a accueilli favorablement l'argumentation scientifique de votre demande de campagne récurrente SOGIR2000. Elle sera transmise avec les contraintes de dates que vous signalez dans votre document à la commission de programmation avec une priorité P1.

La commission soutient la continuation de cet observatoire SOMLIT et note l'effort de qualité fait cette année dans la présentation de la valorisation des campagnes précédentes.

Certaines remarques ont été faites concernant le manque d'originalité de la demande (ce qui est un peu normal pour une demande récurrente d'un réseau d'observation à long terme). Néanmoins la demande pourrait aussi être étayée, au-delà de l'impératif de bancarisation, par les usages nouveaux ou émergents du jeu de données que l'on retrouve dans la valorisation.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectué dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

EXAMEN DES DEMANDES DE CAMPAGNE EN
PHYSIQUE CHIMIE ET BIOGEOCHIMIE

Campagne : EMSO_ANTARES

Demandeur : Frédéric LEMOIGNE

Durée demandée : 15 jours (Mai/Juin) 2 legs

Durée accordée : 9 jours (1 leg de 4 jours et 1 leg de 5 jours)

Navire demandé : Tethys II

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'IR EMSO (réseau d'observatoires sous-marins européen) qui vise à acquérir des séries temporelles longues dans les mers du pourtour Méditerranéen avec pour objectif principal l'étude de l'impact du réchauffement climatique sur les océans.

La demande de campagne est relative à 2 legs avec le Tethys II sur le site ANTARES au large de Toulon pour une durée totale de 15 jours. Le premier leg est spécifiquement dédié à la maintenance de la ligne d'instrumentation immergée ALBATROSS sur le site ANTARES au large de Toulon et le deuxième est dédié à une étude pilote pour étudier les flux de particules dans la colonne d'eau, et les processus biogéochimiques associés qui gouvernent la pompe biologique gravitationnelle en profondeur (nature/morphologie des particules...) en vue d'une implémentation à plus grande échelle.

L'approche « PARTY » (marine particle remineralisation and transfer to the Abyss) qui est proposée, combinant différents outils UVP, Snow catcher et bottle net est originale et prometteuse. La commission suggère le déploiement du IODA pour compléter la panoplie des instruments. Il pourrait aussi être intéressant et avec un coup minime de déployer en parallèle un transmissiomètre ou un capteur de type backscattering (par exemple ceux qui équipent les bio-argo). Les informations couplant les deux mesures sont très riches quant à la nature des particules.

La commission a noté qu'un plus grand soin à la présentation de la demande aurait pu être apporté. Aucune information n'est donnée sur la valorisation des résultats (sauf l'implémentation à plus grande échelle). Pas d'information non plus sur l'expertise de l'équipe, en rapport avec le projet, ni sur leur laboratoire de rattachement. Le travail à bord lors du Leg2 est très peu (ou pas du tout) détaillé. Il est difficile d'évaluer le temps nécessaire pour les opérations. Le nombre de jour indiqué dans le déroulement prévisionnel de la campagne (leg1 : 6 jours) + (Leg2 : 7 jours) = 13 jours au total, ne correspond pas avec le nombre de jours demandés (15).

La CNFC a classé cette demande de campagne en priorité de programmation **P1 et accorde 1 leg de 4 jours et 1 leg de 5 jours** (soit au total 9 jours, ce qui correspond aux 13 jours du programme, moins les 4 jours de mobilisation/démobilisation).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectué dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : JERICOBENT8

Demandeur : Bruno Deflandre

Durée demandée : 16 jours

Durée accordée : 13 jours

Période souhaitée : Juillet

Navire demandé : Côtes de la Manche

Priorité Programmation P2

Avis de la commission

Projet situé sur la vasière ouest de la Gironde, il vise à mieux caractériser la structure et le fonctionnement de l'habitat benthique en lien avec le cycle du carbone, ainsi que son évolution temporelle. Il s'agit de la dernière campagne d'une série de 7, effectuées depuis 2016. Les campagnes précédentes étaient des campagnes saisonnières avec 5-6 stations situées sur un gradient côte-large. Cette campagne vise à caractériser la variabilité spatiale et à approfondir le lien existant entre la biodiversité et les processus biogéochimiques qui contrôlent le fonctionnement de l'habitat benthique. Elle vise à mieux comprendre le patron spatial de reminéralisation du carbone organique via la mesure de la consommation d'oxygène, avec un profileur de microélectrodes autonome qui permettra de mesurer *in situ* les profils verticaux de l'oxygène et du pH.

Cette campagne rentre dans le cadre des projets VOG financés par EC2CO-LEFE pour 2018-2020 et du projet MAGMA financé par le Labex COTE (2019-2022). Deux thèses y sont adossées. Le projet n'est pas innovant puisque la thématique et la méthodologie proposées ont fait l'objet de campagnes antérieures. La zone d'étude est située à proximité du laboratoire porteur et il semblerait y avoir une volonté de mise en place d'un observatoire qui aurait mérité d'être explicité.

Le protocole et les méthodes mise en œuvre sont bien décrits et adaptés aux objectifs scientifiques. La planification est tout à fait adéquate. La commission aurait apprécié une meilleure description des avancées issues des campagnes antérieures.

La CNFC a classé cette demande de campagne programmable avec une priorité de programmation P2 et accorde 13 jours de de travail en mer.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et de Solidarité. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : **MAGMA**

Demandeur : Bruno Deflandre

Durée demandée : deux fois 3 legs (14-9-9 jours) soient 2 fois 32 jours = 64 jours

Durée accordée : 48 jours

Dates souhaitées : Printemps (13/04 au 15/05) et Automne. A noter que le Leg 2 fait suite au Leg 1, le Leg 3 pouvant être décalé.

Navire demandé : Côtes de la Manche ou Antéa

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Cette demande fait suite aux études menées dans le cadre de JERICOBENT (volet benthique du programme européen JERICO) et portant sur la structuration et le fonctionnement de la vasière Ouest Gironde (VOG). Les campagnes précédentes (JericoBent 1 à 7 et 8 en 2020) se focalisaient sur l'extension de la VOG et la minéralisation du carbone sédimenté de l'interface avec des aspects de distribution des communautés benthiques et les processus de bioturbation qui en découlent (LEFE-EC2CO). Le projet MAGMA, inscrit dans le cadre du Labex Cote, propose d'étendre la problématique pour inclure les facteurs de contamination de la VOG et leur transfert dans le réseau trophique (macrofaune et poisson) ainsi que la caractérisation des apports de particules au niveau qualitatif et quantitatif. Le but ultime sera de déterminer le statut de qualité environnementale de la vasière au sens de la DCSMM.

Les demandeurs proposent une certaine flexibilité dans la programmation pour retarder les 2 Legs de 6 mois (octobre 2020 puis printemps 2021) en cas de non disponibilité des navires pour les périodes demandées.

Le programme de travail du projet MAGMA est ambitieux et mobilise un grand nombre de participants de disciplines différentes. Le calendrier prévu aux deux saisons est justifié par la différenciation des régimes hydrologiques de la Gironde et les processus hydrologiques locaux. La commission est sceptique sur le temps navire demandé pour le 3^{ème} leg correspondant aux aspects de transferts de contaminants dans le réseau trophique de la VOG avec comme cible la sole commune. Pour ce dernier leg, une réduction de 9 jours à 4 jours est préconisée par la commission.

Compte tenu de l'intérêt du projet Magma, de la qualité du dossier et de la compétence reconnue des participants, la CNFC classe cette demande de campagne en P1 avec une réduction du temps navire pour le legs 3 et accorde 48 jours de travail à la mer (2 x 24 jours).

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	MORESCA
Demandeur	Laetitia LICARI
Durée demandée	6 jours répartis en 2 legs de 3 jours
Durée accordée	8 jours répartis en 2 legs de 4 jours (1 jour en plus, par leg, accordé par la CNFC)
Navire demandé	Tethys II
Période souhaitée	avril et octobre
Priorité Programmation	P2

Avis de la commission :

L'objectif de la campagne est d'étudier le métabolisme benthique et la recolonisation par les foraminifères benthiques des sédiments du Canyon de Cassidaigne, suite à l'arrêt du rejet de boues rouges de l'usine de production d'alumine.

Deux legs de 3 jours sont demandés, à deux2 saisons, en avril et en octobre 2020 afin de compléter le suivi saisonnier initié en 2019 (avec 1 campagne en février et 1 en Juillet) et échelonné sur 2 ans. Les 4 saisons seront ainsi couvertes. Cette demande de campagne rentre dans le cadre du projet MORESCA financé par le Labex OT-Med d'AMU.

La CNFC a trouvé le projet pertinent et intéressant. Cette demande de campagne avait été classée « B » l'année dernière. La commission a bien noté la prise en compte des commentaires par rapport au tamisage, avec un tamisage à 125 µm au lieu de 150 µm. Cependant, elle suggère d'analyser aussi les foraminifères dans la fraction inférieure car les espèces opportunistes sont souvent de petite taille. Elle suggère également de comparer les foraminifères vivants avec les foraminifères morts datant d'avant l'arrêt des rejets des boues rouges en particulier sur certains sites qui n'ont pas été échantillonnés par l'étude de Fontanier et qui pourraient apporter des infos supplémentaires sur la dynamique de recolonisation.

La question de la correction des profils d'oxygène, par rapport à la pression dans les carottes de sédiment remontées à la surface a été posée, sans que l'on puisse y apporter de réponse.

La charge de travail en particulier avec les tests du matériel de profilage de l'oxygène dissous et les carottages à plus de 1000 m de profondeur a été jugée lourde et la commission a ainsi proposé 1 jour de mission en plus pour chaque Leg, soit 8 jours répartis en 2 legs de 4 jours.

La CNFC a classé la campagne en priorité de programmation P2.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : PHRESQUES2020

Demandeur : VERNEY Romaric (Ifremer)

Durée demandée : 20 jours (4 legs de 5 jours, période du février au 30 novembre 2020 : février, avril, juin/juillet et octobre/novembre. Pour chaque leg, un coefficient supérieur à 90 est nécessaire)

Durée accordée : 12 jours : 4 legs de 3 jours sans compter les mobilisation et démobilisations pour chaque leg (2 jours par leg)

Navire demandé : Côtes De La Manche

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

Les campagnes PHRESQUES viennent en appui du projet CPIER PHRESQUES Phase 2 (2019-2021) et du déploiement/calibration/validation des bouées instrumentées du réseau COAST-HF en estuaire et baies de Seine. Il s'agit du renouvellement d'une demande de campagne de 4 legs déjà soutenue par la CNFC et classée en P1 en 2018.

Ces campagnes arrivent en support du projet PHRESQUES, dont l'objectif majeur est de fournir une vision intégrée amont/aval de l'état de l'hydrosystème Seine, soumis à de fortes pressions anthropiques provenant de l'amont, depuis l'agglomération parisienne jusqu'à la baie de Seine.

Le document a été mis à jour et synthétisé, prenant en considération les remarques de l'évaluation 2019. Il intègre également les analyses récentes valorisant les campagnes 2015-2016-2017-2018 (voir document annexe de valorisation des campagnes précédentes). Ces analyses ont notamment permis d'adapter les protocoles et les durées des campagnes. En plus du volet maintenance et calibration des stations du réseau COAST-HF et PHRESQUES en Seine, une action complémentaire pilotée par un chercheur en postdoctorat sera menée sur l'étude de la complémentarité des mesures acoustiques multifréquences et optiques multi longueurs d'onde pour quantifier les MES (octobre 2019 – mars 2021).

Un point fort du projet est sa valorisation par des publications de rang A, des thèses et des post-docs. En dehors de la dimension strictement opérationnelle de maintenance et de calibration de capteurs, le projet a une dimension forte de recherche. La répétition trimestrielle et pluri-annuelle des campagnes permet de soutenir une recherche de bonne qualité, valorisée déjà par 2 thèses soutenues, une en cours et plusieurs publications de rang A directement liées avec les données issues de ces campagnes.

La commission émet quelques remarques et suggestions qui n'altèrent pas la qualité du dossier et du projet. :

- Plus d'explications sont attendues sur le couplage mesures in situ/image satellite/modèle mentionné dans le document ;
- Les campagnes prévoient une moyenne de 13h de travail par jour, il n'y a pas d'informations concernant le travail de nuit.
- L'estimation de la production du phytoplancton à partir de mesures FRRF n'est pas évidente. Par ailleurs le cyto sens pourra identifier certains grands groupes phytoplanctoniques et permettra d'estimer la structure globale de la communauté et non pas la 'diversité du phytoplancton'.
- Il serait intéressant, par la suite, de tester les résultats acquis sur la composition des MES sur des sites ou dans des conditions plus homogènes afin de valider certains résultats.

La commission recommande donc de reconduire le classement prioritaire P1 de cette campagne.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : SOKOWASA

Demandeur : DUPOUY Cécile

Durée demandée : 10 jours de travaux en mer

Durée accordée : 10 jours (4 jrs transit Nouméa-Suva – 10 jrs de travaux en mer – 4 jrs transit Nouméa-Suva)

Dates souhaitées : Novembre à janvier : période de fort enrichissement, avant la saison cyclonique

Navire demandé : Alis

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission :

Dans l'ensemble, la CNFC émet un avis favorable pour la demande SOKOWASA, visant à étudier les qualités optiques des eaux des panaches du fleuve Rewa (Iles Fidji) se produisant en saison chaude pour calibrer les images satellites et étudier leur nature biogéochimique. La commission a souligné la qualité scientifique du dossier et des équipes proposant. L'intérêt principal de la campagne apparaît d'ordre méthodologique, grâce au nombre et la complémentarité des équipements mis en œuvre et notamment à l'utilisation du capteur MINI-FLUO embarqué sur un glider « Sea Explorer ». La commission souligne l'effort de valorisation des transits par des mesures d'optique atmosphérique SIMBADA par ciels clairs. La commission suggère

- De préciser en quoi les données produites par la campagne permettront d'étudier l'impact du changement climatique.
- L'ajout de mesure de MES voire de turbidité, au moins dans la couche de surface. Ces mesures apporteront des données essentielles à la calibration des images satellites couleurs de l'eau aux mesures de CDOM et Chl (objectif 4) ; le backscatter à 700 nm ne semble pas suffisant. Ces mesures ne sont pas compliquées mais à prévoir.
- De préciser les stations situées nettement en marge d'apports terrestres (au moment de la campagne) qui permettront d'échantillonner des eaux optiquement modifiées uniquement par du phytoplancton.
- De préciser l'utilisation du glider, sera-t-il déployé à partir de la côte ou du bateau ? un financement est-il prévu pour son utilisation ?
- De préciser le plan d'exploitation des données

La CNFC a classé cette demande de campagne en P2 pour 10 jours de campagne hors transit. Elle transmet à la cellule de programmation, les dates souhaitées pour cette campagne qui cible des périodes favorables de fort enrichissement (Novembre à Janvier).

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectué dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	SuperNatural 2 et 3
Demandeur	RODOLFO-METALPA Riccardo
Durée demandée	2*13 jours
Durée accordée	18 jours (9+9 jours de science)
Navire demandé	Alis
Période souhaitée	février-mars et novembre
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission

Dans le contexte des effets du changement climatique sur les récifs coralliens, la campagne SuperNatural s'intéresse aux mécanismes physiologiques et d'évolution par lesquels les coraux s'acclimentent ou s'adaptent aux conditions non optimales du milieu (pH, T°, O₂), *via* une approche *in-situ* et expérimentale. Cette campagne est prévue dans le site remarquable de Bouraké (Nouvelle-Calédonie) qui constitue l'analogue naturel des conditions environnementales prévues dans les prochaines décennies et qui présente un grand intérêt pour l'étude de la résilience des coraux face aux changements climatiques.

La commission a souligné la grande qualité scientifique du dossier jugé très pertinent et original et très bien détaillé du point de vue technique et soutenue par une bibliographie fournie. Le projet est ambitieux et l'équipe impliquée est parfaitement compétente et expérimentée pour répondre aux objectifs et à la quantité de travail importante prévue pour les 2 campagnes. Ce projet nécessite un moyen à la mer au vue de l'inaccessibilité du site par la côte et d'un espace laboratoire pour des expériences en aquarium. Le protocole et les méthodes sont bien présentés et maîtrisés. Les expériences de transplantations mises en place et les mesures physiologiques *in situ* avec les chambres benthiques en plongée (site de Bouraké vs site contrôle) sont bien décrites. Pour les expériences de croisements, la commission s'est interrogée sur la part des larves issues de fécondation par rapport à l'autofécondation car les espèces cibles sont hermaphrodites, de même que sur la prise en compte des fluctuations de pH et de température du site de Bouraké dans l'interprétation des résultats. Pour les effets transgénérationnels et notamment l'épigénétique, il pourrait être intéressant d'échanger avec l'équipe de Guillaume Mitta à Perpignan.

Les opérations de plongées prévues dans 3 m d'eau sont conformes à la réglementation.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pascal.morin@ifremer.fr).

La CNFC a classé cette demande de campagne de recherche avec une priorité de programmation P1 et accorde 9 jours de travail en mer pour SuperNatural2 et 9 jours de travail en mer pour SuperNatural 3, soit 18 jours de travail à la mer

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : CLIM-EPARSES-2

Demandeur : TRIBOLLET Aline (IRD)

Durée demandée : 17 jours (plus ou moins)

Période souhaitée : avril 2020

Durée accordée : 0 jour

Navire demandé : Antéa

Priorité Programmation : Non programmable

Avis de la commission :

La campagne CLIM-EPARSES-2 s'inscrit dans le cadre du programme CLIM-EPARSES financé en 2019 par les TAAF (LEFE-EC2CO) et la Fondation Prince Albert II de Monaco. Elle a pour objectif d'étudier les impacts passés et présents de l'acidification et du réchauffement des océans sur les récifs coralliens du canal du Mozambique et de comprendre l'évolution de ces facteurs climatiques pour mieux prédire le devenir des récifs. Cette campagne permettrait de compléter les données environnementales qui seront acquises en avril 2019 et de collecter des échantillons biologiques au bout d'un an d'exposition.

Le projet montre des imprécisions notables sur la méthodologie décrite à savoir (1) aucune description de la stratégie d'échantillonnage utilisée permettant de comprendre le choix des stations, (2) absence de cartes précises sur les stations identifiées et (3) manque d'informations permettant de comprendre si le pompage en continu des eaux de surface et les prélèvements en station (Rosette et CTD) entre îles et aux abords seront réalisés sur les mêmes stations que celles où seront exposés les blocs de corail mort. Le protocole d'échantillonnage concernant les modalités de « prélèvement de 10 blocs de corail mort découpés dans une colonie massive vivante de *Porites* sp. » est absent ainsi que les analyses qui seront réalisées sur les blocs de coraux morts récoltés.

Les informations sur les actions réalisées en plongée ne sont pas décrites avec suffisamment de précision ce qui ne permet pas d'identifier le nombre total de plongeurs à embarquer (2 ou 3). Une configuration à 2 opérateurs serait réglementaire, nonobstant la prise en compte du risque requin... La répartition des rôles au sein de l'équipe de plongée (nom du chef d'opération hyperbare (COH), opérateur(s), opérateur(s) de secours, surveillant de surface) n'est pas décrite, sachant que selon l'appartenance institutionnelle du COH (IRD ou université de la Réunion), ce n'est pas le même Manuel de Sécurité Hyperbare qui s'appliquera. Les procédures d'intervention et de secours ne sont pas mentionnées (procédures d'évacuation en cas d'accident de plongée, autonomie de la réserve d'oxygène embarquée).

L'exposé des résultats attendus manque de clarté. L'intérêt de réaliser des suivis environnementaux très ponctuels associés aux expérimentations sur plusieurs années de la colonisation de blocs de corail mort par la flore micro-perforante reste à clarifier, compte-tenu des variabilités saisonnières, météorologiques et hydrologiques. Il est en effet peu clair que des mesures réalisées seulement sur 24-48h puissent caractériser l'environnement des blocs sur des échelles de temps bien plus longues.

Les évaluations des temps de mer demandés sont trop floues, ajustements à plus ou moins 2 jours (travaux à Mayotte, temps de transit en direction de Juan de Nova).

Même si la commission ne remet pas en cause la forte compétence scientifique des équipes impliquées, un effort dans la rédaction de cette proposition de campagne à la mer, engageant des moyens conséquents en termes de matériel et de personnes embarquées, aurait été fortement apprécié.

Pour ces raisons, la commission a évalué cette campagne non-programmable.

Campagne : SELAMIK
Demandeur : Cristèle Chevalier
Durée demandée : 25 jours
Période souhaitée : entre le 01/03 et le 01/06/2020 (en période sèche et parce que l'équipe est engagée sur une autre campagne en juillet 2020)
Durée accordée : 25 jours
Navire demandé : N/O Alis
Priorité Programmation : P2

Avis de la commission :

La campagne SELAMIK fait suite au projet UECOCOT et s'inscrit dans le cadre du projet TREMOR (CRESICA). L'objectif est de comprendre la contribution des activités minières extractives sur la sédimentation massive dans un écosystème lagunaire (Voh-Koné, Nouvelle-Calédonie). Plus concrètement, l'objectif est d'analyser les processus hydro-sédimentaires mis en jeu dans le lagon afin de déterminer l'origine et les causes de cette sédimentation, et d'évaluer les conséquences sur la contamination globale de l'écosystème du lagon chenal de Voh-Koné.

La campagne prévoit de réaliser des mesures hydrodynamiques, hydrologiques, sédimentaires, optiques et biogéochimiques. La majorité des travaux se déroulent lors du premier leg, tandis que le second leg permet de récupérer les mouillages. La durée demandée pour le legs 1 est assez importante, mais permet de monitorer un cycle vive eau/morte eau, ce qui est pertinent. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire, combinant océanographie physique et biogéochimie, avec des questions précises, et une équipe de recherche capable de valoriser les données obtenues durant la campagne.

Cependant, la commission fait ressortir un certain nombre de remarques qu'il serait pertinent de considérer :

- Les méthodes proposées répondent à l'objectif principal de mieux comprendre la dynamique hydro-sédimentaire dans le lagon, mais elles semblent peu adaptées à l'étude de la capacité de CDOM issues des mangroves à complexer les métaux (objectif principal du projet de rattachement).
- D'un point de vue technique, il est proposé de déployer certains mouillages ADCP avec l'annexe du navire (quand la profondeur d'eau est trop faible), il est recommandé de veiller à ce que ce déploiement soit bien réalisable (dimension/poids du mouillage ADCP vis-à-vis de la stabilité de l'annexe).
- Il n'y a pas de fluorimètre disponible sur l'Alis, il est donc nécessaire de trouver une alternative pour assurer les mesures de fluorescence.
- Des réserves sont exprimées sur la capacité de la benne Van Veen pour réaliser les prélèvements sédimentaires dans cet environnement lagunaire. Il est recommandé de privilégier l'utilisation d'une benne Shipeck.

La proposition est toutefois pertinente et bien construite. Le protocole de mesure est bien défini, le nombre jours demandés est cohérent et la stratégie est adaptée aux questionnements scientifiques. La commission a donc décidé de classer cette campagne en P2.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne SOLIBOB

Demandeur François DUFOIS

Durée demandée 8 jours : 6 jours pour Leg1 et 2 jours pour Leg2

Durée accordée 8 jours : 6 jours pour Leg1 et 2 jours pour Leg2

Navire demandé : Côtes De La Manche

Période souhaitée :

- Leg 1 : 1-9 juillet 2020 : campagne devant se réaliser en Vive-eau en été
- Leg 2 : mi-aout – fin-aout 2020 : 5 à 6 semaines après le leg 1

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

L'objectif du projet SOLIBOB est de comprendre les liens entre la dynamique sédimentaire et les ondes internes. Pour cela, l'équipe propose de positionner deux mouillages sur le plateau du Golfe de Gascogne, complétés par des mesures *in-situ* lors de la pose pour caler les capteurs des mouillages. La commission a reconnu l'intérêt scientifique d'un tel projet, la clarté du rapport, ainsi que la qualité de l'équipe scientifique.

La commission a donc décidé que la campagne SOLIBOB était programmable et de la classer en priorité P1 en accordant 8 jours de mer (6 jours pour le leg1 et 2 jours pour le leg2).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : AMAZEST

Demandeur : Fabien DURAND

Durée demandée : 12 jours

Durée accordée : 12 jours

Période souhaitée : Janvier : en période d'étiage de l'Amazone, pour des raisons de navigation

Navire demandé : Antéa

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La commission a apprécié l'originalité de la problématique scientifique consistant à corriger une altimétrie des eaux continentales par un modèle de marée pour approcher les flux de l'Amazone. Elle a noté sa complémentarité avec le programme d'observation HYBAM et plus largement, la coopération avec des partenaires brésiliens.

La commission a évalué favorablement l'argumentation scientifique de votre demande de campagne, l'a classée en priorité P1 et proposé pour une programmation en 2020. Elle sera transmise à la cellule programmation avec vos contraintes de durée et de date.

Toutefois, la commission a regretté l'absence d'informations et d'analyse sur l'existence, la qualité et la disponibilité de données bathymétriques antérieures. La commission s'interroge également sur les conséquences de l'annulation de la campagne AMANAUS 2019 sur le plan de votre campagne de 2020.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : ASPEX

Demandeur : Louis Marie

Durée demandée : 3 jours

Durée accordée : 3 jours

Navire demandé : Thalia

Période souhaitée : été 2020 (récupération/redéploiement d'un mouillage, positionné depuis l'été 2019)

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission

La CNFC a jugé la demande de campagne ASPEX programmable, et classée en priorité P2. Toutefois, l'avis général est réservé. En effet, même si l'intérêt d'une séquence longue de la salinité et de la température sur le plateau Armoricaïn est unanimement reconnu, l'objectif scientifique de ce projet n'est pas présenté. En outre, les données acquises n'ont été que très peu valorisées.

Une telle campagne ne pourra donc pas être programmée les années prochaines, si le dossier n'est pas modifié. La présentation du contexte scientifique et d'un projet scientifique s'appuyant sur de telles données seront nécessaires pour obtenir un soutien de la part de la CNFC. Il serait aussi intéressant de préciser comment les mesures réalisées à bord du navire peuvent être et ont été utilisées dans le traitement des données issues de ces mouillages. Enfin, les demandeurs devront tâcher de valoriser les données acquises au cours des années précédentes.

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectué dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

EXAMEN DES DEMANDES DE CAMPAGNE EN
TECHNOLOGIE

Campagne : FIBROSAINTES

Demandeur : HELLO Yann (CNRS, GéoAzur)

Durée demandée : 20 jours

Période souhaitée : juin 2020 en dehors des périodes cycloniques et en faibles alizés afin de rendre possible et ne pas retarder les opérations de plongée.

Durée accordée : 19 jours

Navire demandé : Antea

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La campagne FIBROSAINTES vise la mise en place d'un observatoire de séismes au sud des îles des Saintes, zone à forte activité sismique et affectée par des phénomènes destructeurs dans un passé récent. Cette campagne s'insère dans un contexte plus large de développement technologique et d'un réseau régional d'observation sismologique et géodésique.

Les objectifs de la mission sont la définition détaillée de la zone de travail par imagerie, la mise en place d'un câble en fibre optique de 2 km à l'aide d'une charrue à bas coût précédemment développée et l'installation d'un ensemble d'instruments incluant un sismomètre et un inclinomètre optiques innovants.

Le protocole et la méthodologie sont très bien décrits et la séquence des opérations envisagées claire et pertinente. En particulier l'ensemble des pré-études et essais prévus avant le déploiement définitif du câble sont très rassurants vis-à-vis de la complexité de la mission. Le nombre de jours demandés est en adéquation avec le programme de la mission qui prévoit de nombreuses interventions en plongée.

La commission préconise de suivre le protocole fixé en accord avec l'expert « opérations de plongée » de la commission ; en particulier d'effectuer un maximum d'interventions aux mélanges NITROX, notamment pour toutes les plongées dans la zone 40-50 m de profondeur.

Cette campagne est dépendante de l'installation du câble d'atterrissage dans le port de Terre-de-Bas prévue en fin 2019-début 2020 ; de ce fait la commission invite le demandeur à confirmer la réussite de cette installation au préalable.

La commission a pris connaissance des contraintes de programmation de la mission en périodes de faibles alizés et en dehors des périodes cycloniques pour faciliter les travaux en plongée (mai-juin).

La commission suggère de coupler les investigations par imagerie avec des carottages/bennes pour confirmer la nature des sédiments sur l'épaisseur concernée par les travaux d'enfouissement.

La commission apprécie la qualité de ce dossier et encourage à intégrer plus de détails sur les protocoles de plongée dans les futures demandes. La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P1.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : SEAFOOD II
Demandeur : Yann Hello – CNRS GEOSCIENCES AZUR
Durée demandée : 5 jours
Durée accordée : 4 jours
Période souhaitée : 02/03/2020 au 06/03/2020 et avant campagne FIBROSAINTES
Navire demandé : N/O Téthys II ou N/O L'Europe
Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La campagne vise à enrichir l'instrumentation existante et à procéder à une opération de maintenance sur le site EMSO-Ligure. Plus précisément, les travaux envisagés ont pour objectifs le remplacement du sismomètre large bande endommagé (équipement majeur) ainsi que la pose d'une quatrième ligne fibre optique. L'opération de pose et d'ensouillage d'une fibre optique par une charrue tractée a déjà fait l'objet des campagnes SEAFOOD-techno I et II.

L'ensemble des objectifs de la campagne est très clairement présenté. Les moyens demandés sont en adéquation avec les travaux à réaliser. L'équipe embarquée, y compris l'équipe d'intervention hyperbare, apporte toutes les compétences nécessaires à la bonne réalisation des différentes opérations. L'organisation et le déroulé des interventions hyperbares n'a pas fait l'objet de réserve.

La contribution attendue de cette campagne aux projets de rattachement PRIMA-OCEANOMED et EMSO-Ligure est clairement exprimée. Cette campagne a reçu le soutien du responsable du laboratoire GEOAZUR.

Cette demande de campagne technologique a retenu l'attention de la commission de par son fort potentiel pour le suivi de la dynamique des fonds marins par des mesures sur fibres optiques. La technologie proposée est transférable à l'étude des fonds marins profonds et pour des coûts bien plus faibles que les opérations classiques de pose de câbles d'où un très fort intérêt pour l'ensemble de la communauté de géophysique. La commission a apprécié un dossier bien renseigné et complet, présentant les attendus et la méthodologie proposée pour y répondre. La commission souligne l'effort fait par le demandeur pour la valorisation des résultats obtenus sur cette même thématique.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation **P1** et accorde **4 jours** de mer.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), le demandeur sera susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Dès réception d'un avis favorable, le demandeur pourra prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : MUG-OBS_2020

Demandeur : Yann Hello – CNRS GEOSCIENCES AZUR

Durée demandée : 2 jours

Durée accordée : 1 jour

Période souhaitée : Début d'année 2020 (06 au 07/01/20)

Navire demandé : N/O *Téthys* ou N/O *L'Europe*

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission

Cette campagne technologique a pour objectif de redéployer une station pluridisciplinaire (Sismique/CTD) fond de mer autonome pour une période de 3 à 4 ans à proximité de la ligne instrumentée Dyfamed. Cette station a depuis son dernier déploiement (novembre 2016 à janvier 2019) fait l'objet d'améliorations (autonomie portée à plus de 42 mois et ajout d'une CTD) et vient enrichir les parcs instrumentaux d'observation PRIMA-OCEANOMED et EMSO-Ligure.

L'ensemble des objectifs de la campagne est très clairement présenté. Les moyens demandés sont en cohérence avec les travaux à réaliser. L'équipe pressentie, tant en mer qu'à quai, apporte toutes les compétences nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette station originale.

La contribution attendue de cette campagne aux projets de rattachement (PRIMA-OCEANOMED et EMSO-Ligure) est clairement exprimée et a reçu le soutien de leurs responsables.

Cette demande de campagne technologique a retenu l'attention de la commission de par son fort intérêt pour le suivi sismologique d'une zone à fort risque sismique car le niveau de vulnérabilité du littoral y est fort. La commission a fortement apprécié un dossier bien renseigné, présentant tous les attendus et intérêts de cette instrumentation une fois opérationnelle sur site.

Toutefois la commission a également souligné une différence d'appréciation concernant le positionnement de cette station au sein de l'IR EMSO (« a le potentiel » pour intégrer ou « à intégrer »). La commission propose au demandeur de se rapprocher des équipes EMSO pour en débattre voire de les inviter à bord pendant la campagne pour éclaircir ce point.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation **P2** et accorde **1 jour** de mer.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), le demandeur sera susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Dès réception d'un avis favorable, le demandeur pourra prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : COGNAC

Demandeur : PONTE Aurélien (Ifremer, LOPS-UMR 6523)

Durée demandée : 5 jours

Période souhaitée : entre octobre et novembre 2020 en raison de la disponibilité d'une des deux sources acoustiques.

Durée accordée : 5 jours

Navire demandé : Téthys II, L'Europe (priorité Tethys II pour son ADCP de coque)

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

L'objectif de la campagne COGNAC est d'effectuer un premier essai, en configuration expérimentale réduite, d'un dispositif conçu pour l'étude de la circulation de sous-méso-échelle. Ce dispositif, composé de 2 sources acoustiques de surface et de 5 flotteurs, sera déployé sur le front du courant Liguro-Provençal pour optimiser les chances de rencontrer le type de structure physique recherché et limiter la dispersion des flotteurs.

L'essai technologique COGNAC permettra d'acquérir une expérience de terrain sur les différents aspects liés au déploiement/récupération du dispositif, d'évaluer la capacité à ajuster le positionnement des sources vis-à-vis des flotteurs, vérifier l'impact de la pollution sonore du navire sur les signaux générés par les sources acoustiques.

La campagne s'inscrit dans un parcours de développement technique et méthodologique sur les flotteurs et leur exploitation, et envisage par la suite une campagne de plus grande envergure avec une configuration du dispositif à 5 sources et une dizaine de flotteurs.

La commission souligne la qualité du dossier pour sa clarté ainsi que la pertinence technique et scientifique du plan de la campagne. La commission suggère de considérer la possibilité d'utiliser un planeur sous-marin pour le repérage du front en complément des sections MVP, et un L-ADCP en combinaison de la CTD.

La commission transmet à la cellule de programmation l'impératif d'une programmation en octobre ou novembre en raison de la disponibilité du matériel scientifique, et suggère d'allouer le temps navire plutôt en début de cette période pour maximiser les durées du jour afin de favoriser le repérage et la récupération des flotteurs. Le choix du *Téthys II* est recommandé pour la présence de l'ADCP de coque. La possibilité de travail H24 sera à vérifier.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P1.

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne	EMSO_KM3Net
Demandeur	Carl Gojak – CNRS DT INSU
Durée demandée	22 jours
Durée accordée	15 jours
Période souhaitée	3 legs en 2020 après campagne ESSHROV2020
Navire demandé	N/O <i>L'Europe</i>
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission

Cette campagne technologique fait partie d'une série de campagnes qui vise à installer, instrumenter et maintenir l'observatoire à neutrinos KM3Net au large de Toulon pour prendre la suite de l'observatoire ANTARES. Cet observatoire câblé doit également être valorisé par l'ajout de capteurs océanographiques (capteurs hydrologiques et biogéochimiques, sismomètres, hydrophones pour détection et suivi des mammifères marins, ...).

La campagne vise à obtenir une description fine de la topographie du fond à l'échelle de l'observatoire. La présence de singularités géologiques ayant précédemment endommagées le câble sous-marin, endommagements qui ont été source de nombreux déboires et retards.

L'utilisation de l'AUV (leg 1 - 5 jours à 6 pax) équipé d'un sondeur multifaisceau est un outil adapté pour mesurer la bathymétrie à l'échelle métrique sur une zone étendue (40 km²). L'utilisation du HROV Ariane (leg 3 - 7 jours à 5 pax) permettra ensuite d'identifier les singularités et anomalies de fond susceptibles de générer des obstacles pour le câble et/ou d'être une gêne pour le reste de l'infrastructure. Le second leg (3 jours à 3 pax) permettra d'assurer la maintenance et la calibration des balises de positionnement.

L'ensemble des objectifs de la campagne est très clairement présenté et fortement documenté. Le protocole et la méthodologie sont décrits en détail et s'appuient sur des reconnaissances préalables réalisées avec des outils parmi les plus performants de notre flotte océanographique ce qui est pleinement justifié. L'équipe embarquée apporte toutes les compétences nécessaires à la bonne réalisation des différentes opérations. Cet ensemble de facteurs est un gage de réussite pour le projet.

Cette campagne est soutenue par l'IR EMSO, le CPPM, la DT INSU, le GIS OCEANOMED, le CETSM et est complémentaire des projets ANTARES, MEUST, MISTRALS et du système d'observations SNO MOOSE. La campagne concerne également la maintenance de EMSO-Ligure-Ouest et de la ligne ALBATROSS.

Cette campagne technologique revêt un caractère essentiel pour la construction de systèmes sous-marins d'envergure que sont l'observatoire à neutrinos (KM3Net) et le réseau européen d'observatoires sous-marins EMSO ERIC. La commission soutient sans réserve cette campagne ambitieuse qui permet des collaborations élargies et ouvre des perspectives très prometteuses.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation **P1** et accorde **15 jours** de mer.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), le demandeur sera susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Dès réception d'un avis favorable, le demandeur pourra prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : REM2040-2020

Demandeur : FEZZANI Ridha

Durée demandée : 5 jours

Période souhaitée : avril à juin 2020 période statistiquement plus favorable d'un point de vue météorologique

Durée accordée : 5 jours

Navire demandé : *Thalia*

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La campagne REM2040-2020 s'inscrit dans une série de missions menée depuis 2014 avec l'objectif d'étalonner des mesures d'intensité des sondeurs multifaisceaux, d'exploiter le niveau absolu de réflectivité en fonction de la nature des fonds et d'élaborer un modèle physique pour relier la réflectivité du fond marin à la fréquence du sondeur et aux types de sédiments superficiels.

En particulier l'objectif de la campagne est d'élargir les résultats obtenus à d'autres types de sédiments dans la baie de Concarneau, zone ciblée en raison de la disponibilité d'une cartographie à fine échelle issue d'études précédents. La méthodologie repose sur le déploiement combiné d'un sondeur multifaisceaux de coque REM2040 à un sondeur mono-faisceau EK-80, complété par imagerie, bennes et mesures hydrologiques.

La méthode proposée est à la pointe de son domaine et l'équipe apparaît bien rodée. Les applications possibles de la méthode en développement sont nombreuses (e.g. géosciences marines, écologie côtière, recensement d'habitat, aménagement du littoral, ...). Le nombre de jours demandés est en adéquation avec la charge de travail et correspond à celui demandé les années précédentes.

Le dossier est assez clair, le contexte scientifique général est bien introduit et les objectifs clairement identifiés. Cependant le programme de la mission n'est pas suffisamment détaillé dans la section « Déroulement prévisionnel ». Il sera utile de clarifier avec le pôle opérations navales de la direction de la Flotte Océanographique Française (Goulwen.Peltier@ifremer.fr) si une CTD est nécessaire comme reporté dans les sections VI et VII, alors que dans les équipements fixes du navire requis il apparaît une sonde SBE21 (CT seulement).

Vu la maturité de la méthodologie, la commission invite le demandeur à considérer la possibilité, en cas de futures demandes, de proposer l'étude avec une approche orientée recherche plutôt que technologie.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P1 et accorde 5 jours de travail en mer

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : ESSCORAL20

Demandeur : BRIGNONE Lorenzo (Ifremer)

Durée demandée : 25 jours (10 j + 15 j)

Période souhaitée : février/mars 2020 et juin 2020

Durée accordée : 25 jours (10 j + 15 j)

Navire demandé : L'Europe

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La campagne ESSCORAL20 a pour objectif de réaliser les premiers essais de terrain du nouvel AUV profond, dit CORAL, de la TGIR FOF en vue d'une mise en exploitation en 2021. CORAL, conçu pour des profondeurs jusqu'à 6000 m, possède un spectre de fonctions qui seront disponibles pour une communauté d'utilisateurs scientifiques assez large (géologues, physiciens, chimistes entre autres). Son déploiement sera possible à partir des navires hauturiers de la FOF et permettra une identification automatique de sites d'intérêt potentiel par traitement de données embarqué.

Le programme de validation de cette plateforme autonome est structuré en plusieurs phases et avec une séquence d'essais techniques selon une échelle incrémentielle de complexité. La demande ESSCORAL20 concerne deux phases essentielles sur le chemin critique du projet. Une Phase-A de 10 jours en zone à l'abri et faible profondeur pour valider de manière efficace les fonctions de base de l'AUV, puis une Phase-B en zone hauturière pour validation des fonctionnalités sur profondeurs entre 1000 et 3000 m et test des implémentations techniques.

La commission apprécie la qualité de la description du projet dans l'ensemble et le détail sur les modalités de déploiement de l'AUV. Cependant les modalités de récupération, qui sont plus critiques pour ce type de plateforme, ne sont pas abordées. Il est recommandé de clarifier ce point avec le pôle opérations navales de la direction de la Flotte Océanographique Française (Goulwen.Peltier@ifremer.fr) afin d'anticiper d'éventuels points critiques.

Le programme de campagne semble en adéquation avec les objectifs affichés bien qu'une évaluation plus précise reste difficile en raison de l'absence de détail dans la section « Déroulement Prévisionnel » du dossier de demande (e.g. le nombre de déploiements/récupérations envisagés est inconnu). La commission invite le demandeur à soigner ce type d'information dans les futures demandes de campagne et recommande au pôle opérations navales de vérifier le programme prévisionnel avant le déroulement de la mission.

La commission fait remonter le besoin de respecter le calendrier en deux phases et recommande une programmation sur les périodes souhaitées (mars et juin) en fonction des validations en bassin et en darse de l'AUV. La commission suggère à l'équipe de développement de CORAL de se rapprocher d'équipes scientifiques pour évaluer la possibilité d'effectuer des mesures sur des cibles d'intérêt lors de la Phase-C.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P1.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : ESSHROV2020

Demandeur : RAUGEL Ewen (Ifremer)

Durée demandée : 10 jours

Période souhaitée : pas avant le mois de mai 2020 pour permettre les études et les développements nécessaires à la réalisation des essais prévus

Durée accordée : 10 jours

Navire demandé : L'Europe

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission :

La campagne ESSHROV a pour objectif de réaliser des essais de terrain du ROV hybride dit ARIANE pour la validation opérationnelle d'évolutions récentes de la plateforme. Ces essais doivent permettre de 1) valider les correctifs apportés à la plateforme par rapport à des anomalies identifiées lors des campagnes précédentes, 2) valider un nouveau *skid* d'intervention en vue d'une entrée en service opérationnelle en 2021, 3) valider la nouvelle configuration faible fond et 4) tester la communication avec modem optique pour un fonctionnement en mode AUV supervisé.

Le programme de campagne semble en adéquation avec les objectifs affichés, une évaluation plus précise reste difficile en raison de l'absence de détail dans la section «Déroulement Prévisionnel» du dossier de demande. La commission invite le demandeur à soigner ce type d'information dans les futures demandes de campagne et recommande au pôle opérations navales de la direction de la Flotte Océanographique Française d'opérer une vérification du programme prévisionnel avant le déroulement de la mission. De manière générale le dossier est peu détaillé et l'organisation du texte peu claire.

Le déroulement de la campagne en deux legs est inversé par rapport aux priorités affichées sur les objectifs, la commission invite le demandeur à considérer une modification du planning pour garantir une cohérence entre les objectifs et l'ordre des opérations. Les essais du nouveau *skid* semblent être prévus seulement en configuration petit fond, la commission encourage à considérer la possibilité de le tester également sur des plus grandes profondeurs afin de pouvoir pleinement le proposer à la communauté scientifique.

La commission a bien pris note de la nécessité de ne pas programmer cette mission avant le mois de mai pour permettre la finalisation des études et des développements nécessaires sur le HROV avant la campagne.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P2.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : MULTINET

Demandeur : Claire Carré

Durée demandée : 3 jours

Durée accordée : 3 jours

Période souhaitée : 31/07/2019 au 02/08/2019

Navire demandé : N/O Tethys II ou N/O L'Europe

Priorité Programmation : P2

Avis de la commission

Cette campagne technologique a pour objectifs les essais de mise en œuvre et de bon fonctionnement d'un équipement récemment acquis par l'UMR MARBEC. La formation des utilisateurs inhérente à l'acquisition d'un tel équipement est également prévue au cours de cette campagne.

Cette campagne a reçu le soutien des chefs de mission PELMED et AMAZONIX qui envisagent d'utiliser ce nouvel équipement au cours des campagnes prévues en 2020.

La commission a souligné la qualité du dossier proposé dans lequel demande et méthodologie sont clairement présentées et exprimées. L'équipe embarquée pressentie dispose du prérequis nécessaire à l'usage de cet échantillonneur. En fonction du navire retenu, l'embarquement d'utilisateurs expérimentés (Ifremer Nantes, CEREGE Aix-en-Provence, BIAF Anger) pourrait être envisagé.

Toutefois la commission a souhaité suivre l'avis des experts et recommande d'une part, de ne pas sous-estimer le temps nécessaire à de tels essais notamment en ce qui concerne les essais à terre (indispensable avant d'embarquer), l'adaptation du MultiNet aux appareils navire et d'autre part, propose une mise à disposition du navire dans un port permettant un temps de transit limité (ex : la Seyne sur Mer).

La commission a pris bonne note d'une demande de programmation avant les campagnes PELMED et AMAZONIX 2020 et a transmis l'information au service ad hoc (DFO/PON).

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation **P2** et accorde **3 jours** de mer.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), le demandeur sera susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Dès réception d'un avis favorable, le demandeur pourra prendre contact avec la Direction de la Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

Campagne : TECNOSS

Demandeur : KOLODZIEJCZYK Nicolas (Ifremer, LOPS-UMR 6523)

Durée demandée : 3 jours

Période souhaitée : octobre-novembre 2020 en raison de la disponibilité du matériel nécessaire à la mission

Durée accordée : 3 jours

Navire demandé : L'Europe, Téthys II

Priorité Programmation : P1

Avis de la commission :

La campagne TECNOSS vise à tester un capteur de salinité absolue, dit NOSS, destiné à une intégration sur les flotteurs profileur du programme ARGO-France.

Ce capteur novateur propose une mesure de la salinité qui est cohérente avec la définition et l'impact de la variable sur la physique des masses d'eau. Cette mesure par méthode optique directe (index de réfraction) est sensible à la composante non électrolytique dissoute, contrairement aux méthodes indirectes classiques (conductivité).

L'objectif de la campagne est la récolte de profils hydrologiques (CTD) et optiques (fluorescence, turbidité) et d'échantillons discrets (sel nutritifs, salinité composition particulière) en parallèle au capteur NOSS pour sa qualification de terrain.

La zone choisie, panache du Rhône et stations profondes dans des eaux du large, devrait permettre de rencontrer un fort gradient en salinité, nécessaire pour la qualification du capteur. Le plan d'échantillonnage est prévu en fonction de l'identification du panache par imagerie satellitaire (couleur de l'eau) en fonction de la teneur en Chlorophyll-a.

La commission apprécie la qualité et la clarté du dossier, qui inclut un résumé des résultats des essais précédents. Le programme de la mission est très bien détaillé et en adéquation avec les travaux prévus, cependant le demandeur est encouragé, pour ses futures demandes, à remplir le formulaire en ligne de manière appropriée afin de faciliter la lecture du dossier (e.g. les champs VII et X auraient dû contenir les informations des chapitres 3 et 5).

Il n'est pas spécifié si l'équipe envisage une analyse d'images satellitaires à bord ou un appui à terre. Cette deuxième option est à prendre en considération pour simplifier d'éventuels soucis de connexion (en effet, une équipe à terre pourrait tout simplement envoyer les positions des stations). Bien que cela ne soit pas clairement spécifié, la demande du TSG de bord semblerait être l'option de repli pour l'identification des masses d'eau à échantillonner pour pallier la possible absence d'images due à la couverture nuageuse. Dans ce sens, la commission invite à évaluer la possibilité d'avoir accès aux images de teneur en matière en suspension avec le capteur SEVIRI qui ont certes une résolution spatiale et une qualité inférieure mais possèdent une couverture temporelle à plus haute fréquence.

La commission fait remonter une meilleure adaptation de *L'Europe* pour cette mission et a bien pris note de la nécessité de programmation en octobre-novembre en raison de la disponibilité du matériel de mission.

La CNFC a classé cette demande de campagne avec une priorité de programmation P1 et accorde 3 jours de travail en mer.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.

EXAMEN DES DEMANDES EN
HALIEUTIQUE

Campagne	PACMAN
Demandeur	KOPP Dorothée
Durée demandée :	14 jours
Durée accordée	0 jours
Navire demandé	Antéa/Côtes de la Manche
Priorité Programmation	Non programmable

Avis de la commission

L'objectif de la campagne PACMAN est d'étudier l'évolution des communautés benthodémersales soumises à des pressions environnementales et anthropiques par une approche comparée à la vidéo sous marine (H-ROV) sur 13 stations (cf campagnes Observhal 96/98). Pour pallier au problème d'identification des espèces non identifiables à la vidéo, une approche ADN environnemental (eau et sédiment) est proposée.

Bien que le dossier ait été amélioré depuis l'année dernière, il reste des incertitudes concernant la faisabilité et la pertinence scientifique qui consiste à comparer les résultats de deux campagnes réalisées avec des méthodes différentes (Observhal vs PACMAN). Le protocole d'acquisition des données de la présente demande n'est pas assez détaillé pour apprécier de façon pertinente l'évolution des communautés (en termes de richesse spécifique et d'abondance) avec les deux campagnes Observhal 96/98. Le niveau de précision du point de vue de l'analyse taxinomique ne serait pas le même que pour Observhal compte tenu de l'effort d'identification des espèces proposé dans PACMAN. De plus, l'approche par eDNA n'est pas expliquée (ex : volume de filtration, conditionnement des échantillons, base de référence de séquence pour les poissons présents sur la zone d'étude), de même que la prise en compte du comportement et des réactions des poissons. Il manque de nombreux détails sur la façon d'analyser les données et la clarté de l'exposé des résultats attendus a été jugée insuffisante. Une clarification des méthodes et la stratégie d'échantillonnage est indispensable pour garantir la qualité des données et mettre en lumière de façon robuste une évolution spatio-temporelle des communautés depuis plus de 20 ans sur cette zone.

Enfin, la présente demande de campagne dans la discipline « Halieutique » n'est pas très appropriée, il s'agit d'une demande à finalité « Biologie marine ».

Compte tenu du dossier présenté, la CNFC a conclu qu'il ne lui permet pas de se positionner pour une programmation de cette campagne en 2020.

Campagne	ECHOSONDE_2020-1 et ECHOSONDE_2020-2
Demandeur	Matthieu DORAY
Durée demandée	4 jours x 2
Durée accordée	4 jours x 2
Période demandée	entre mars et juin pour ECHOSONDE_2020-1 et entre septembre et octobre pour ECHOSONDE_2020-2
Navire demandé	Thalia
Priorité Programmation	P1

Avis de la commission

Les campagnes ECHOSONDE 2020-1 et 2020-2 s'inscrivent dans une série de campagnes initiée en 2017. Les objectifs des campagnes ECHOSONDE 2020 sont d'une part d'assurer la maintenance de l'EchoSonde sur le site SEM-REV ; et d'autre part de caractériser par acoustique, pêche et relevés hydrologiques l'environnement pélagique du futur parc éolien en mer de Saint Nazaire. Cette caractérisation doit permettre une comparaison des résultats obtenus à partir du navire avec ceux de l'EchoSonde et la détermination de l'hétérogénéité spatiale de l'écosystème pélagique autour du parc éolien.

Le dossier est inchangé par rapport à ceux des années précédentes et logiquement, le protocole et les méthodes pour la réalisation de la campagne sont identiques. La demande est clairement explicitée. Cependant, même si l'exploitation complète des données des diverses campagnes ECHOSONDE ne commencera qu'en 2019, la commission aurait apprécié un rapport, même succinct, du travail effectué sur les campagnes précédentes, justifiant la poursuite des opérations.

La CNFC a classé cette demande programmable avec une priorité de programmation P1 et accorde 8 jours de travail en mer répartis 2 legs de 4 jours.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle réglementation APA (Accès aux ressources génétiques et Partage des Avantages liés à leur utilisation), vous serez susceptible de devoir déposer une demande d'autorisation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et de Solidarité. Dès réception de cet avis, vous pourrez prendre contact avec la Direction de Flotte Océanographique (pmorin@ifremer.fr).

Nous souhaitons attirer votre attention que l'évaluation des demandes a été effectuée dans le périmètre de la présente demande et que toutes activités supplémentaires qui pourraient être effectuées lors des jours de mer octroyés doivent faire l'objet d'une demande justifiée en amont à la CNFC pour accord.